

ÉCLATS DE VIE

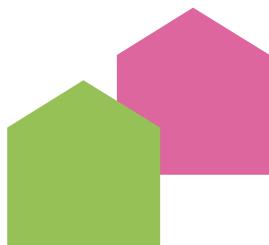
Dynamique culturelle
au cœur du réseau
des centres sociaux
et socioculturels





Éclats de vie

Dynamique culturelle
au cœur du réseau
des centres sociaux
et socioculturels



LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DE FRANCE



Sommaire

p.5 Introduction

p.8 Du foisonnement d'expériences à un enjeu fédéral

p.10 Une dynamique fédérale en mouvement

p.12 Les porteurs du pouvoir d'agir

p.35 La culture, un enjeu fédéral

p.44 Chemin parcouru :

p.45 ● Culture / éducation populaire un travail de Sisyphe

p.49 ● Dynamique culturelle des quartiers : un projet pilote, du local au national

p.52 ● Les portes du temps : le patrimoine dépoussiéré

p.54 ● Paroles partagées : une réussite inter-fédérale

p.58 ● Culture et handicap : La co-construction en actes

p.60 ● Colportages et essaimages

p.64 ● Le Colloque de Métallos : Quelles actions pour quel sens ?

p.67 ● 2013 : Création partagée sur la scène du congrès

p.69 ● Culture Lab : les droits culturels à bras le corps

p.75 ● Droits culturels et pouvoir d'agir

p.78 Carte sémantique Culture

p.80 Conclusion : Et demain... Chemin parcouru, chemin qui continue...



Introduction

L'action artistique et culturelle du réseau fédéral : quels enjeux, quels apports, quels impacts ?

À l'initiative d'acteurs du réseau, le chantier national porté par la FCSF a démarré en 2002. Cette même année la FCSF a signé la charte culture / éducation populaire avec le ministère de la culture. Cette charte a été initiée par plusieurs fédérations d'éducation populaire et signée sous le ministère de Catherine Trautmann en 1999. Elle souligne « que l'accès à l'art et à la culture, y compris la culture scientifique et technique est un droit fondamental qui contribue à la formation du citoyen et constitue donc un garant pour la démocratie. La culture ne se réduit pas à sa dimension artistique mais englobe tout ce qui permet aux individus d'appréhender le monde et les rapports sociaux, d'y agir individuellement

et collectivement et de se situer par rapport à une mémoire commune, c'est-à-dire dialoguer avec le patrimoine pour se projeter dans l'avenir »...

Cette charte s'inscrit dans les valeurs de référence des centres sociaux : dignité humaine, solidarité, démocratie.

La dimension culturelle et artistique est présente au sein des pratiques des centres sociaux de France depuis leurs origines. Elle est fortement liée au développement des territoires et des thématiques sociétales en perpétuelles évolutions. Elle rassemble des populations et des artistes de diverses expressions artistiques autour de créations au sein des multiples ateliers proposés dans les centres (apprentissage de la langue française, pratiques artistiques, éducation aux arts visuels, différents espaces de dialogue...), à travers le soutien apporté à des projets d'amateur·ices. Certains centres et fédérations sont même organisateurs de moments festifs ou d'événements culturels tels que des festivals dans leur territoire.

Les pratiques culturelles du réseau sont à la croisée de trois entrées de ces missions : éducative (atelier découverte, pratique d'expressions diverses : danse, écriture, musique...), anthropologique (diversité des publics et de leurs cultures

respectives, partages, respect des droits culturels de chacun...) et universelle (l'art, la création, le spectacle vivant ou le patrimoine...) sont porteurs d'émotions et de langages reconnus dans le monde entier.

Au fil des ans, ce chantier national a été porté par un groupe de travail composé de bénévoles et salarié·es du réseau, tous porteurs de pratiques culturelles. Il a œuvré au travers d'un chemin semé de débats, de projets culturels fédérateurs, d'outils de formation, et d'événements artistiques nationaux, à faire reconnaître la dimension culture au sein du réseau, autant qu'auprès des partenaires associatifs et institutionnels de la culture et de l'éducation populaire. Il a fallu gagner en reconnaissance, puis en légitimité.

Ce chantier a alimenté les réflexions fédérales à propos de la culture et de l'animation globale, de la culture et du développement du pouvoir d'agir, pour évoluer naturellement sur la question des droits culturels. Aujourd'hui, le sujet de la culture est d'autant plus important pour aborder les questions sociétales et les défis à relever qui s'amplifient de manière complexe en France et dans le monde. Cela interroge les questions liées aux différentes crises, (climatique, sanitaire, économique...) les changements qui s'opèrent autour

d'un monde nouveau : utilisation des réseaux sociaux, nouveaux modes de communication (visio...), autres formes de collaboration (télétravail...), modification des rapports des êtres humains entre eux et par rapport au monde qui les entoure, la question du genre et de l'égalité des sexes, la prise de conscience de vies différentes (animale, végétale...).

Tous ces bouleversements, ces marches en avant vers une autre société nous obligent à aborder les questions sociétales et les nouveaux défis en nous appuyant sur les fondamentaux culturels de chacun, ceux qui nous construisent et font de nous des êtres pensants et socialisés.

Il est d'autant plus nécessaire de faire reconnaître, d'appuyer, d'accompagner le développement des pratiques culturelles au sein des espaces de vie sociale et des centres socioculturels.

Notre maillage sur les territoires et notre proximité avec les populations, nos capacités de dialogue nous le permettent. Il est de notre responsabilité collective de permettre d'intensifier ces pratiques, qui sont sources d'échanges, d'interculturalité et ainsi de cohésion sociale. La rencontre de l'autre dans sa dimension créative, au cœur de ses racines et de son histoire de vie, dans la diversité de chaque être, protège des

tentations d'isolement, de la crédulité à l'écoute de discours simplistes et donc simplificateurs.

L'apport transversal de la culture dans les projets sociaux, crée les conditions favorables pour faire des centres sociaux des maisons de citoyenneté ouvertes largement à des populations diverses. Ce sont autant d'espaces de débats et de soutiens à l'expression citoyenne qui sont les fondements du pouvoir d'agir des habitant-es.

Le réseau fédéral encourage le travail collectif dans le champ de la culture et de l'éducation populaire.

- ◆ En identifiant la diversité des pratiques culturelles, les ressources mobilisées au sein des centres, dans les territoires de vies
- ◆ En inscrivant la dimension culture dans la formation des acteurs bénévoles, élus et professionnels ; en suscitant les échanges de pratiques inter-centres et inter départements, en mutualisant les savoirs mobilisés.
- ◆ En relayant, mobilisant les dispositifs culturels nationaux et régionaux au service des projets des centres.
- ◆ En valorisant les impacts sociaux des pratiques dans les territoires, par les habitant-es, sur les défis cités précédemment.
- ◆ En travaillant à les faire connaître et reconnaître auprès des DRAC, CAF,

services culturels des collectivités en contribuant à l'élaboration d'une politique culturelle plus juste, plus proche des habitant-es, de leurs besoins et désirs...

Mettre en œuvre la dimension culture est un travail au long court. Ça reste à réaffirmer de manière forte au sein du nouveau projet fédéral national et des projets territoriaux.

Patricia Brenner, déléguée nationale, pour le comité de rédaction.



Du foisonnement d'expériences à un enjeu fédéral

« Un foyer d'initiatives portées par des habitant·e·s associé·es, appuyé par des professionnel·les capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Cette définition du centre social donnée par la charte de la Fédération des centres sociaux de 2000 entre en parfaite résonance avec les idéaux de l'éducation populaire, dont le mouvement des centres sociaux se revendique.

Les centres sociaux sont porteurs d'une image spécifique et singulière, par rapport à celle des grandes fédérations d'éducation populaire telles que la Ligue de l'Enseignement, la FFMJC, les CEMEA. Dans l'histoire des politiques culturelles françaises, marquée par un éternel clivage entre éducation populaire et culture, entre professionnel·les et amateur·es, ils peinent, fort injustement, à trouver leur juste place, malgré une grande diversité d'actions menées depuis une bonne trentaine d'années.

Outil au service de l'émancipation et du pouvoir d'agir des habitant·es, le

centre social est porteur de paradoxes. Son histoire remonte à la fin du XIXème siècle. Il en existe près de 2250 en France, dont 1200 adhérents à la fédération nationale bientôt centenaire.

Mais leur rattachement à la politique familiale concrétisée par l'agrément des Caisses d'allocations familiales et leur modes de financement expliquent probablement qu'ils n'aient pas été perçus comme des lieux où le pouvoir citoyen passe aussi par des actions éducatives et culturelles. Pourtant celles-ci existaient dès les premiers « settlements » anglais.

En France, les centres sociaux ont surtout connu un fort développement à partir des années soixante-dix. Des outils d'expression y ont très vite vu le jour. C'est à partir des années 90 que la culture a commencé par y être théorisée comme un outil d'insertion et de citoyenneté : la revue *Ouvertures* y a consacré un dossier dans son premier numéro.

Au cours des vingt dernières années, les initiatives culturelles et artistiques ont foisonné sur tout le

territoire. Plusieurs manifestations emblématiques de l'action artistique émergent comme levier du pouvoir d'agir des habitant·es : des Habitants ont du talent en Essonne, Un poing c'est court de Vaulx-en-Velin, jusqu'au Réel en vue à Thionville en passant par la Mémoire des forges à Strasbourg, ça bouillonne !

Le point commun de ces initiatives, c'est la volonté de « faire ensemble » entre habitant·es, acteur·rices, et artistes. Le pouvoir d'agir des habitant·es, la capacité à transformer leurs territoires et leurs vies passent aussi par les expressions collectives de leurs imaginaires !

Dans une période de mutations multiples, réaffirmer la place de l'action culturelle ne va pas toujours de soi et se heurte à des freins, externes et internes comme le manque de financements, le scepticisme sur les actions artistiques face à l'urgence sociale...

La déclaration de Fribourg de 2007 sur les Droits Culturels, qui affirme le droit pour chaque citoyen·ne d'avoir non seulement « accès » à la culture, mais de pouvoir disposer des moyens d'exprimer sa propre culture, éclaire ce qu'ont mis en œuvre les acteur·trices du réseau.

Face à un parcours, si riche en expériences, cette publication se propose d'en retracer les différentes étapes et surtout de mettre en exergue

les enjeux de demain. Parce que le pouvoir d'agir de tous·tes va de pair avec le pouvoir de créer.

Lien déclaration de Fribourg :

<https://droitsculturels.org/observatoire/la-declaration-de-fribourg/>

La Whitechapel Gallery, née du premier centre social à Londres !

La volonté de populariser l'art était présente dès le premier settlement londonien, Toynbee Hall, fondé en 1874 par le pasteur Samuel Barrett dans le quartier alors très populaire, pour ne pas dire misérable, de Whitechapel à Londres. En 1901, Samuel Barrett ouvre une galerie d'art, la Whitechapel Gallery, porté par la conviction que « même les populations les plus humbles de Londres devaient avoir accès à l'expression artistique la plus élevée » ! 206 000 personnes ont vu sa première exposition et la Whitechapel Gallery a par la suite accueilli Guernica de Picasso, en 1938, puis les premières expositions de Jackson Pollock et David Hockney. Elle a conservé aujourd'hui son statut associatif et non marchand, et défend une politique d'inclusivité et d'ouverture à toutes les populations.

Une dynamique fédérale en mouvement

Une démarche collaborative en perpétuel renouvellement

Nous l'avons vu précédemment, la culture n'était pas explicitement présente comme axe structurant de la vie fédérale, ni au niveau local ni au niveau national.

La transformation du nom de la fédération nationale en Fédération des centres sociaux ET socio-culturels avait marqué un tournant en 1967. La professionnalisation des années 70 avec les formations à l'animation socio-culturelle avait aussi entraîné le développement de pratiques qui dépassaient la dimension « sociale ». L'évolution des profils des responsables des centres (disparition progressive des assistantes sociales au bénéfice des animateurs socio-culturels) n'avait pas levé l'ambiguïté sur la terminologie « socio-culturelle ». L'agrément du projet social délivré par les CAF

ne reconnaissait pas les pratiques artistiques et culturelles dans le champ de l'animation globale.

Le développement de politiques publiques d'État dans les années 80-90 (Projet Culturel de Territoire, Développement social des quartiers, politiques d'insertion...) a donné un environnement favorable aux actions culturelles de nombreuses équipes de centres. Cela s'est passé sans grande visibilité à partir des énergies et des engagements d'acteur·rices locaux. En mai 2000, une rencontre nationale d'acteur·rices locaux autour du partage des pratiques « Sport Jeunesse Culture » a permis de rompre le sentiment d'isolement et d'envisager un autre temps en 2002 explicitement conçu sur le développement culturel.

De pratiques isolées à un engagement de réseau

Ces deux rencontres sont fondatrices de la dynamique qui s'en est suivie. Cela a ouvert un processus d'animation fédérale construit sur une démarche ascendante. Chaque participant·e au groupe était mandaté·e par sa fédération locale afin de s'assurer d'un essaimage progressif des travaux au sein du réseau. Nourri des différentes réalités locales, le groupe culture national a suivi une démarche inspirée des pratiques de recherche action. La dynamique initiée a été riche également de la participation active de chercheurs. Au cours des années, des productions rédigées collectivement ont permis une visibilité accrue au sein du réseau. L'approche culturelle et artistique a imprégné différents rendez vous de la vie fédérale : Congrès 2005 et 2013, Journées Professionnelles Animation Globale, l'Escale en 2018.

L'animation du processus a été assurée par un binôme : déléguée membre de l'équipe nationale et un administrateur membre du groupe ayant intégré dès 2006 le conseil d'administration national



et le bureau. La liaison avec le pilotage global de la FCSF s'est construite progressivement, la dimension culture étant portée lors des travaux des instances. Certains membres du groupe culture national l'ont également portée dans leur fédération.

Le rapport à l'environnement fédéral a évolué avec l'engagement dans de nouveaux partenariats à partir de la signature de la charte culture/éducation populaire. Ils se sont développés aussi bien dans le cadre de dispositifs proposés par le ministère de la Culture que dans une coopération volontaire entre réseaux (Paroles Partagées) y compris à l'international (Parpadela, ouverture aux pays méditerranéens...). Le processus a permis notamment d'ouvrir sur de nouvelles alliances.

Alors que plusieurs acteur·rices engagés·es dans la démarche changent de statut, les acquis des années passées constituent un socle qui permet d'écrire une nouvelle page de la culture dans le réseau.



Patricia Brenner, Thierry Léger, Corinne Morelli, Nicole Garnier, Christophe Ringot, Thierry Godard, Jean-François Dargencourt, Daniel Chinaglia, Alexandre Hervieu, Dominique Garet : les dix acteurs dont nous retraçons ici le parcours font tous partie du groupe culture de la FCSF, certains en étant des pionniers.

Chacun à sa manière, a utilisé l'outil de la création artistique et de l'action culturelle comme levier d'expression, d'insertion, d'émancipation dans son centre respectif. C'est de ce frottement au terrain, de ces réussites comme de ces difficultés, qu'est née la nécessité de porter la culture comme levier de l'action sociale au niveau fédéral.

LES PORTEURS DU POUVOIR D'AGIR artistique et culturel

Patricia Brenner est déléguée nationale à la *Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)*. Elle a expérimenté sur le terrain l'action artistique au centre socioculturel de Bischwiller qu'elle a dirigé, avant de développer cet appui théorique et pratique au niveau fédéral.

Patricia Brenner a fait ses armes sur le sujet culture au sein du centre socioculturel de Bischwiller - Bisch'Art, dans le Bas-Rhin, qu'elle a dirigé à partir de 1989. Elle a contribué à la destinée de ce centre créé par les habitant·es dans un quartier de 13000 habitant·es et 25 nationalités différentes.

La dimension culturelle était d'emblée présente et de forte intensité dans toutes les activités du centre. Une des premières actions a été la mise en place d'un lieu d'accueil parents/enfants, ouvert à tous publics, dont des habitant·es qui n'avaient pas accès à la langue française, d'autres d'origine sociale défavorisée. L'enjeu était de déconstruire la représentation d'une population "non éduquée", d'apprendre à se connaître, et de faire en sorte que les habitant·es se mettent eux·elles-mêmes en action. Grâce à cette entrée via un lieu d'accueil parents/enfants, on était dans ce qu'on pourrait appeler la participation des habitant·es, avec



des artistes complices, et des pratiques artistiques — chant, musique. On a vu progressivement les parents participer, chanter, conter dans leur langue d'origine. On a vu les expressions se libérer et les clivages disparaître. Les parents proposaient et devenaient des ressources les un·es pour les autres.

Ses débuts à Bischwiller ont coïncidé avec la mise en place des dispositifs Politique de la Ville qui ont fortement soutenu le développement du centre à double vocation : l'animation et insertion professionnelle. La question de la prise en compte de la jeunesse était un axe majeur de son travail. Face à un grand nombre de jeunes qui ne fréquentaient

pas des lieux associatifs sportifs ou culturels pourtant nombreux mais dans lesquels ils ne se reconnaissaient pas, il a fallu parcourir la ville, les quartiers, aller vers et créer la rencontre, souvent au bas des immeubles. Pour enfin comprendre qu'ils avaient juste besoin d'un lieu de « culture », pour exprimer la leur, et la partager.

Au fil du temps, et notamment grâce à la réhabilitation d'une ancienne caserne occupée par les activités du lycée d'enseignement professionnel, le centre social a fini par emménager après quelques années, après avoir préalablement investi le lieu avec des groupes d'habitantes, jeunes ou adultes. Les jeunes ont accédé à une autonomie dans la gestion de leurs activités et de leurs espaces. « On a observé comment ils investissaient le lieu, de quoi ils avaient envie. La possibilité d'isoler des espaces a permis de créer des salles de musique et de répétition dont on leur a confié les clefs. » Bisch'Art est devenu un lieu de culture et d'éducation populaire où les habitants enfants, jeunes et adultes, se rencontraient et faisaient ensemble.

Dialogue interculturel, participation des habitants

À Bischwiller, Patricia Brenner a mis en pratique des notions que son investissement à l'échelon fédéral lui a vu théoriser par la suite. « Un chercheur en sciences de l'éducation m'a dit, lors de mon embauche : "un animateur n'est pas un sachant, c'est un passeur. La personne qui te fait face est pleine de ressources et a autant à t'apporter que tu as à lui apporter". Je le faisais instinctivement mais ne le conscientisais pas. »

Après les premières rencontres Culture de la Fédération nationale organisées à Strasbourg en 2000, à la Laiterie, Centre européen de la jeune création, dirigé par Jean Hurstel, fondateur de Banlieues d'Europe, elle et d'autres collègues du réseau national ont saisi l'occasion de rejoindre la charte Culture et éducation populaire. L'occasion pour elle de passer sa pratique au crible de la théorie et du dialogue.



Issue d'une formation classique d'animation, titulaire du DEFA, elle s'est lancée ensuite dans une licence de gestion de projets culturels et un master en développement social axé sur l'action culturelle. Mise à disposition de la fédération nationale pour travailler sur la thématique culture, puis déléguée culture nationale, elle s'est engagée ensuite dans toutes les étapes de la réflexion et de l'action au niveau fédéral, de cette première à Strasbourg aux deux Culture Lab, en passant par les multiples projets inter-fédérations, les séminaires en région et au niveau national, la dimension culturelle des Congrès... Elle a également mis l'accent sur la formation d'acteur-trices de centres sociaux et de fédérations, via la rencontre avec des lieux et des artistes sur le terrain social, mais aussi avec les institutions en charge des politiques culturelles.



Thierry Léger

**Responsable du secteur multimédia
au Centre culturel et social Le Lierre
à Thionville, Thierry Léger est le
fondateur du festival de cinéma
documentaire *Le Réel en vue*.**

Au commencement... « Je peux citer un épisode décisif pour mon engagement dans l'action artistique et le social : issu du milieu agricole meusien, je me suis senti discriminé du point de vue culturel dans mes études. C'est en CAP plomberie que j'ai rencontré la littérature, et quand je lisais Dostoïevski, on me demandait : "vous comprenez ?" De tels marqueurs ont joué leur rôle ».

Cette forme de mépris n'a fait qu'attiser sa soif de culture : il s'inscrit en faculté d'histoire, s'y passionne pour la Grèce antique et la démocratie dans la cité. Parallèlement, Thierry Léger s'intéresse à l'art contemporain et au cinéma. Il voyage beaucoup, et trouve dans des séjours à l'étranger, notamment dans un camp de fouilles archéologiques à Éphèse, l'occasion de décentrer son regard et de se confronter à d'autres cultures. Il sera d'ailleurs également traducteur.

Sa rencontre avec l'éducation populaire est née presque accidentellement de sa passion pour le vélo qui lui a valu d'encadrer un camp d'ados cyclistes. « J'avais l'expérience de la vie collective, mais je ne comprenais pas pourquoi les jeunes avaient besoin d'un "animateur" : personne n'était jamais venu me dire comment m'amuser ! »

L'expérience le motive à passer le BAFA et à travailler avec les FRANCAS de la Meuse. Il trouve là une articulation entre les valeurs de l'éducation populaire et ses études d'histoire : « comment faire en sorte que les enfants soient le plus libres possible ? Comment faire advenir la démocratie ? »

Après un passage par l'UFCEV, qui le convainc de la nécessité de travailler pour les adolescents, il rejoint le centre culturel et social le Lierre qu'il n'a depuis pas quitté.

Coup de projecteur : Le festival Réal en vue

Parmi de multiples actions fortes menées par le Lierre sur le front de l'action artistique — dont l'expérience « Citoyens d'aujourd'hui » développée trois ans durant — le festival Le Réel en vue a définitivement ancré le Centre Lierre dans le paysage culturel de la Lorraine. Très vite, le centre culturel et social a mis sur pied un atelier autour de la vidéo, du multimédia et de l'éducation à l'image brassant les générations. Devenu un secteur du Centre Le Lierre à part entière, le pôle image et multimédia employait trois salariés et développait ateliers, projets, formations depuis 2000.

C'est en 1998 que le festival Le Réel en vue s'est lancé autour du film documentaire. Il invite les habitant·es à l'analyse des films et des images. Leur rôle ne se cantonne pas à l'analyse et à la participation : ils sont associés au choix des films, à l'animation des rencontres, à l'ensemble de l'organisation d'un événement qu'ils portent désormais de A à Z. Le festival est devenu un espace de formation du citoyen au sein du Centre Le Lierre, et plusieurs de ses

organisateur·s font partie du conseil d'administration du Centre social.

Un travail reconnu à l'échelle de la Ville, qui voit le festival accueilli par les structures culturelles, et articulé aujourd'hui avec un réseau d'éducation à l'image européen transfrontalier.

Le Réel en vue offre l'une des multiples réponses en action à la question que se posait Thierry Léger : mais pourquoi diable les jeunes auraient-ils besoin d'être « animés ? »

« Plutôt qu'animer, on les accompagne dans la réalisation, en mettant à leur disposition du matériel, des compétences et du temps. Par la suite, ce sont eux qui viennent nous aider ! Ce que nous souhaitons transmettre, c'est l'envie », conclut-il.



Corinne Morelli



Corinne Morelli fait partie des initiateurs-rices du groupe culture national. Elle a longtemps été déléguée de la Fédération de l'Essonne et du Val de Marne, elle assure désormais des missions d'appui au réseau pour la fédération nationale, notamment en Outremer.

Corinne Morelli a su mettre en dynamique ses compétences de développement au service de ses postes successifs. Directrice du centre social dans le quartier des Pyramides à Evry dans les années 90, elle a incité plusieurs de ses collègues à se regrouper pour créer une association de préfiguration et construire ensemble, avec des ambitions et objectifs communs, une fédération départementale à une époque où face à des structures sociales en pleine expansion, l'échelon régional s'avérait insuffisant.

Elle a ensuite exercé pendant plus de 24 ans, la responsabilité de déléguée départementale des fédérations du Val-de-Marne et de l'Essonne. À Evry, « le centre était doté d'une belle salle de spectacle, et j'y ai vu l'enthousiasme de parents venus écouter des concerts de jazz, ce qui n'était pas dans leurs pratiques, parce que leurs enfants y participaient ! J'ai vécu des temps très forts avec les familles et c'est à partir de ces expériences que j'ai eu la dimension culturelle chevillée au corps ».

Dimension culturelle qu'elle défend par la suite à différentes échelles. Lors des rencontres organisées par la fédération Nord-Pas de Calais et la fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France en 2000 à Arras, autour des pratiques culturelles et sportives des jeunes, elle partage avec d'autres membres du réseau fédéral, l'importance d'introduire la dimension culturelle au niveau fédéral national et c'est ainsi qu'émerge un groupe culture national en 2003.

À l'échelle départementale, Corinne Morelli a proposé aux adhérent-es du réseau de l'Essonne de travailler sur un projet artistique commun. C'est ainsi qu'est né, il y a 21 ans le premier festival Les Habitants ont du talent.

Un projet pour favoriser l'accessibilité à l'art et à la culture et faire émerger une parole et des initiatives citoyennes

Les Habitants ont du talent, qui tiendra sa dixième édition en juin 2022 est emblématique d'une mobilisation collective autour d'un projet artistique. Chaque édition voit la mobilisation d'une douzaine de centres sociaux du département, un noyau dur et des nouveaux venus, le projet étant exigeant en termes de temps et d'énergie.

Le principe repose sur le choix collectif d'une thématique par les centres en associant bien évidemment les habitant·es. À partir de là, chacun d'entre eux choisit un ou une artiste pour mener son projet... Ensuite le collectif détermine une compagnie chargée de rassembler, de mailler et mettre en scène un spectacle avec des extraits de chacune des productions réalisées, dans une cohérence artistique rassemblant l'ensemble des participant·es.

Cela exige des répétitions de l'ensemble des personnes, adultes et/ou enfants et provoque des rencontres inédites entre des habitant·es de plusieurs villes.

La production collective est un spectacle d'environ deux heures, qui rassemble en moyenne 150 participant·es mobilisé·es autour de différentes expressions artistiques, joué environ devant plus de 500 personnes dans de grandes salles telles que la Scène Nationale de l'Agora à Evry-Courcouronnes.

« À chaque événement, j'ai la chair de poule pendant ces moments de joie et de fierté pour les participant·es comme pour les animateur·rices souligne Corinne Morelli. Je suis toujours émue quand celles et ceux qui ne sont parfois jamais allé·es au théâtre découvrent le plateau sur lequel ils vont se produire. J'ai vu par exemple, des gens en cours d'alphabétisation se produire sur scène dix mois après leur arrivée en France devant 500 personnes ! Certain·es habitant·es ont d'ailleurs participé à toutes les éditions... »

Le moteur de ce projet ? C'est, outre le désir et l'enthousiasme, la co-construction à toutes les étapes du projet, emblématique du « pouvoir d'agir des habitant·es » revendiquée dans le projet des centres sociaux.

Nicole Garnier



À la retraite depuis 2012 après avoir dirigé le Centre social et culturel Jean et Joséphine Peyri à Vaulx-en-Velin pendant 14 ans, Nicole Garnier est administratrice de la Fédération des Centres Sociaux du Rhône (FCSR) et a rejoint le groupe culture de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF) en 2010. Depuis 2012, elle préside également l'association du festival du film court francophone de Vaulx-en-velin *Un Poing c'est court* dont les habitant-es sont partie prenante.

Pour Nicole Garnier, l'arrivée dans les centres sociaux marque le début d'une nouvelle carrière : à 40 ans, elle a passé un Diplôme d'État relatif à la Fonction d'Animation (D.E.F.A de médiation culturelle) et une licence/maîtrise de « conception et mise en œuvre de projets culturels »

En 2002, un nouvel équipement voit le jour dans le quartier sud de la Ville dont les enjeux sont vite repérables. Redonner vie à ce centre exsangue est une gageure dans ce quartier qu'elle décrit comme « marqué par l'empreinte de Rhône-Poulenc, imprégné d'une forte mémoire ouvrière et très autarcique ; Il faut lui redonner de la visibilité et fédérer des publics différents venant de tout le territoire sud ». Deux propositions vont aider à la réalisation de ces objectifs : la création d'une salle de spectacle et un changement d'intitulé : « centre social et culturel ». Les projets artistiques et culturels accompagnés par des artistes de différentes disciplines, se multiplient autour des mémoires et des identités du quartier avec pour objectifs de regagner la confiance des usager·ères habituel·les et de conquérir de nouveaux publics. Cela démarre par l'aventure Hier, aujourd'hui, demain, qui voit les habitant·es de différentes générations invité·es à s'emparer des murs du centre pour y créer des fresques. C'est l'un des projets emblématiques du centre

qui en mènera tous les deux/trois ans avec, chaque année, une exposition thématique, comme celle des valises réalisées avec des personnes issues de l'immigration, invitées à rassembler et à exposer les objets-souvenirs qui les ont accompagnés dans leur exil. Certains de ces projets sont internationaux pour permettre à des jeunes de 15-20 ans d'appréhender et de comprendre d'autres réalités que les leurs, à travers des sujets forts comme l'abolition de l'esclavage (Réunion), les foyers d'enfants des rues (Brésil), des participations dans des festivals de courts métrages au Togo et au Maroc en tant que jurys jeunes.

Femme de terrain et riche de 3 ans de médiation culturelle dans une mission de coordination auprès d'associations communautaires de Vaulx-en-Velin, Nicole Garnier va développer au centre social et culturel la dimension forte de l'interculturalité. Elle partage à coups de formations collectives in situ, avec le CA et l'équipe des salariés, sa conception de la culture qui s'est modifiée au gré de ses études qu'elle a complétées par un Master 2 de « direction de projets ». C'est sous la direction de Jean-Michel Lucas, grand défenseur des droits culturels et du traité de Fribourg, qu'elle théorise sa pratique. A la même époque, elle rejoint le groupe culture de la FCSF où elle est

partie prenante des différents rendez-vous fédéraux autour de « culture et pouvoir d'agir ».

Un poing c'est court

En 2004, le centre social et culturel rejoint l'équipe du festival Un poing c'est court créé en 2000, afin de fédérer une ville riche de plus de cinquante nationalités autour d'un événement culturel engagé. Il présente des films de moins de trente minutes, issus de tout l'espace francophone. C'est l'occasion de relier le centre social et culturel au nord de la ville. Les deux autres centres sociaux se joignent à l'aventure et ne l'ont plus quittée. Les trois structures forment chaque année des jurys d'habitant-es. De la même façon, environ 2500 élèves en majorité de la ville, visionnent les compétitions scolaires « petite enfance », « enfance », « collège », « lycée » et votent pour leur film préféré. Ce festival qui prépare sa 22ème édition est soutenu financièrement par l'État (CGET, D.R.A.C), l'AURACS, la Métropole et la ville de Vaulx-en-Velin.

Christophe Ringot



Aujourd'hui directeur du Centre culturel et social Jacques Brel à Outreau, Christophe Ringot a été une cheville ouvrière des projets Culture et Handicap et Colportages, ainsi que de l'expérience de la Fondation Abbé Pierre sur la dynamique culturelle des quartiers. Il a été membre du groupe Culture national de 2004 à 2016.

Sa carrière a suivi les dunes de la Côte d'Opale. En 1996, Christophe Ringot, alors en reprise d'études pour devenir directeur de centre social, est sollicité par la ville de Marck en Calais pour participer à la création du Centre social et culturel Jacques-Yves-Cousteau. Cinq

ans après, il prend la tête du Centre socioculturel Audrey-Bertier à Wimereux, où il reste 14 ans.

Enfin, en 2015, il est sollicité par la ville d'Outreau pour le poste de directeur du Centre Jacques Brel, articulé à celui de chef de la politique de la ville chargé de la rénovation urbaine dans une cité dont l'image a été terriblement affectée.

Les centres sociaux qu'il a dirigés portent tous une étiquette, commune, qu'il revendique, celle de « culturel ». « En tant que directeur, j'ai toujours voulu avoir des projets culturels et artistiques au service du projet de la structure. Diriger un centre exclusivement "social" seul ne m'intéresse pas, confirme-t-il. La part de l'action culturelle est importante en rapport au projet social ».

C'est cet engagement qui lui vaut, fin 2008, de devenir référent « culture » au niveau national pour la Fédération du Nord-Pas-de-Calais. Il y sera de toutes les expérimentations menées au niveau nationale, fédérant plusieurs centres sociaux du Boulonnais.

North Side Story



Le centre social de Wimereux qu'il dirigeait a été l'un de ceux retenus par le projet Dynamiques culturelles des quartiers lancé par la Fondation Abbé Pierre entre 2004 et 2008 avec plusieurs fédérations d'éducation populaire.

« On m'a repéré parce que depuis plusieurs années, à Wimereux et plus largement dans le Boulonnais, je menais un projet autour de la comédie musicale auquel les médias donnaient de l'écho. La comédie musicale avait le vent en poupe ; avec des habitants qui avaient

envie de monter sur scène, nous en avons créé une demi-douzaine ! Ils étaient associés à l'écriture du texte sur des thématiques les intéressant : la première, *Trop c'est trop*, traitait des dépendances, puis nous avons abordé le travail, la citoyenneté, les relations familiales, l'emploi... Ces créations fédéraient trois ou quatre centres sociaux du Boulonnais. La mise en scène était confiée à une compagnie de théâtre et selon leurs désirs, les habitants jouaient, chantaient, dansaient, ou s'impliquaient dans la fabrication des costumes, les décors ou la technique. Entre les activités de danse, chant, comédie, chorale, vidéo, chaque création a vu 150 à 200 d'entre eux participer. Et tous les spectacles ont fait l'objet d'une captation restituée aux participants sous forme de DVD ; c'était une fierté pour eux de récupérer l'outil. »

Invité à trouver d'autres formes pour la Fondation Abbé-Pierre, il se lance dans l'aventure d'un moyen métrage avec le metteur en scène Bruno Lajara, sur le thème de la rénovation urbaine dans le quartier du Chemin-Vert à Boulogne-sur-mer en voie de rénovation par Roland Castro : « j'étais leur clef pour entrer dans le quartier ». Il met aujourd'hui en œuvre cet engagement culturel pour travailler à recoudre la cité meurtrie d'Outreau.

Thierry Godard



Thierry Godard a participé au groupe Culture national de 2017 à 2021. Il a été partie prenante des Culture Lab 1 et 2 à Dunkerque et Reims.

Le cursus de Thierry Godard dans les centres sociaux est « un peu particulier », pour emprunter ses mots : directeur de centre social depuis 2001, il a abordé la profession par l'angle associatif, en étant successivement bénévole, trésorier puis président d'un centre social en Alsace.

« Avec le directeur, nous avons formé un binôme de travail extraordinaire qui m'a donné envie de devenir salarié » ! Il a exercé en Charente, à Rochefort avant de prendre ses fonctions de directeur à Mérignac-Arlac, où il a été artisan de la transformation d'une association de quartier en centre social. « C'était ma première mission : transformer l'association en centre au moment où le développement social prenait de la place

vis-à-vis du développement d'activité. La dénomination a été importante : pourquoi « social et culturel » plutôt que « culturel et social » ?

Arts et loisirs a développé une action culturelle, déclinée en trois étapes :

« Au début, nous étions dans une démarche classique d'accès à la culture, indique Thierry. Petit à petit nous nous sommes dits que plutôt que de chercher à amener des gens voir des spectacles, il était intéressant de permettre à des spectacles de venir à la rencontre des habitant·es, et nous avons intégré de l'action culturelle dans nos actions et nos programmations. Une fête de quartier a aussi droit à une programmation artistique de qualité ! Enfin, la troisième étape, c'est de construire cette action culturelle avec les personnes, les potentiels et les richesses des un·es et des autres. Notre intervention se construit aujourd'hui à partir des droits culturels : droit à l'identité, droit à l'appartenance. On parle de communautés différentes comme un frein à l'intégration sociale, on n'en parle pas comme d'une richesse qui permet de mieux vivre ces questions d'appartenance, et de lever les freins. »

Quand Thierry Godard arrive à Mérignac-Arlac, le quartier est en pleine agitation autour d'un terrain vague appartenant au ministère de la Défense, où est prévu la construction de nouvelles casernes. Les habitant·e·s s'insurgent

contre le bétonnage de cette parcelle autrefois viticole. Menée par un directeur d'école d'agriculture, la mobilisation réussit à obtenir que le terrain retrouve sa vocation viticole et des vignes y sont replantées dès l'année 2000. Le quartier est soucieux de conserver la vocation d'espace public du terrain, et crée une fête lors des premières vendanges en 2002.

Un projet d'habitant-es : *la Fête des vendanges*

Ainsi naît le festival Art et Vendanges, qui en est à sa dix-huitième édition. Sa programmation organisée par le centre avec les habitant-es et en partenariat avec la ville de Mérignac privilégie les arts de la rue et attire un public venu de toute la métropole. C'est un fil rouge qui irrigue l'ensemble de l'action artistique du centre ; des artistes en résidence participent à sa conception.

Ce travail participatif, Thierry Godard en a présenté des extraits à Culture Lab, et s'est investi dans le groupe culture national à l'échelle fédérale. Il tente également de monter un groupe culture à l'échelle départementale :



« Nous sommes une minorité à avoir pris conscience de l'impact de la culture dans nos projets.

Les freins viennent surtout d'une méconnaissance : le sentiment que l'action culturelle est un travail intense, important, qui nécessite du temps et des moyens. Mais les ressources sont là quand on se plonge dans la réalité du territoire ! Si je me suis engagé dans ce travail, c'est bien pour réaffirmer que la culture est un objet transversal aussi important que l'insertion professionnelle et sociale. »

**Directeur de la Maison de quartier
Épinettes à Reims, Jean-François
Dargencourt a participé à bon nombre
de projets culture à l'échelle fédérale :
« Culture et Handicap », Culture Lab à
Dunkerque et la 2ème édition organisée
dans sa ville en 2019. Il a rejoint le
groupe culture national en 2015.**

Après des études aux Beaux-arts, Jean-François Dargencourt s'est tourné vers l'animation, d'abord en direction de la jeunesse puis auprès des collectivités locales. Après une brève expérience de chef de projet « politique de la ville » à Valenciennes, il a dirigé successivement plusieurs maisons de quartier à Reims. Comme Dunkerque, Reims a en effet choisi de fusionner sous l'appellation « maisons de quartier » ses centres sociaux et MJC, sous l'égide de l'Association des Maisons de quartier de Reims chargée de leur gestion.

C'est précisément dans une ancienne MJC, l'espace Ludoval, dotée d'une salle de spectacle que Jean-François Dargencourt a pris son premier poste à Reims en 2006. « Cela m'a entraîné sur le terrain du développement culturel. » À l'époque, l'Association réfléchit en termes d'organisation des moyens plutôt que de projet culturel global ; à l'époque, les maisons de quartier restent



marquées par leur obéissance initiale, centre social ou MJC, et l'idée première est de sauvegarder les pratiques des anciennes MJC.

Jean-François Dargencourt porte entre 2008 et 2012, un festival de cultures urbaines, le Reims Hip-hop festival. « Il s'agissait d'un projet issu de l'initiative de jeunes, qui souhaitaient organiser une "battle" autour de laquelle se sont greffés des gens alors un peu invisibles : graffeur-euses, slameur-euses, acteur-rices de cultures urbaines »... Le festival prend son essor et montre qu'un projet né de la dynamique des habitant-es peut exister. Le succès de Reims Hip-Hop, qui après quelques années quitte la maison de quartier pour voler de ses propres

ailes, transforme la manière d'aborder la culture au sein de l'Association. Devenu son référent culture, Jean-François Dargencourt se rapproche de la commission culture de la Fédération nationale, « avec, indique-t-il, la volonté de trouver un nouveau souffle et de pouvoir écrire un projet culturel global ».

À partir de là, des maisons de quartiers rémoises seront parties prenantes de plusieurs expérimentations fédérales : Culture et Handicap, la tentative de « Colportages ».

En parallèle, une fédération départementale se met en place. Jean-François Dargencourt, selon ses mots, se « muscle » dans la réflexion sur les droits culturels, au cours de démarches parallèles menées d'une part par la FCSF et par la FRMJC-CA. Reims accueille d'ailleurs une journée sur les droits culturels destinée aux professionnel·les de la culture en 2017.

L'accueil en 2019 du deuxième Culture Lab à Reims, dans la maison de quartier Orgeval, marquait à la fois une étape essentielle du projet fédéral, et un événement fort pour la dynamique locale avec la participation d'institutions culturelles telles que le Manège de Reims. Si la pandémie a freiné, provisoirement, cette dynamique, les responsables locaux des centres sociaux peuvent se targuer d'avoir été des ambassadeurs et ambassadrices efficaces des droits culturels.



Daniel Chinaglia est directeur de l'association JSK qui gère le Centre socioculturel Camille Claus à Strasbourg, dans un quartier périphérique classé politique de la Ville. Il est membre du groupe Culture de la FCSF depuis 2017. Il a notamment présenté le projet Mémoires des forges lors des Culture Lab 1 et 2.

Lorrain de la vallée de la Fensch chantée par Bernard Lavilliers, Daniel Chinaglia s'est engagé dès l'adolescence dans l'action artistique, avec l'association AMLET (Association musique littérature théâtre) créatrice de spectacles dont il est l'un des fondateurs. C'est ce tremplin qui l'a fait entrer dans l'animation socioculturelle. « À l'époque, il fallait le bac et un cursus scolaire relativement stable pour devenir animateur professionnel et ce n'était pas du tout mon cas : j'avais un CAP de mécanicien auto, je venais d'une culture ouvrière et de l'immigration italienne. J'ai bénéficié d'un programme intitulé « Les 300 », lancé en 1983, qui proposait à trois cents jeunes de milieu défavorisé une formation professionnelle pour passer le D.E.F.A et leur offrait une année d'étude supplémentaire pour se remettre à niveau. »

Daniel Chinaglia



Après sa formation, Daniel Chinaglia devient animateur jeunesse pour le Centre socio-culturel de l'Elsau à Strasbourg. Après quelques années, il est recruté par l'association JSK. Cette association d'éducation populaire a la singularité de gérer trois départements : un centre de santé et soins à domicile un centre omnisports et le Centre socioculturel Camille Claus.

Parallèlement à son activité d'animateur, Daniel Chinaglia suit une formation en sociologie sur le développement culturel, sous la direction du directeur de l'association auquel il a succédé. Il est désormais à la tête de JSK depuis vingt ans.

Cultures urbaines, patrimoine urbain

À son arrivée à l'Elsau, Daniel Chinaglia a travaillé sur l'émergence des cultures urbaines. Plusieurs compagnies se sont créées et professionnalisées dans le quartier, avec notamment la complicité de Jean Hurstel, directeur de la friche culturelle la Laiterie et président du mouvement Banlieues d'Europe.

« Lorsque les jeunes qui répétaient ici, ont rencontré une compagnie professionnelle lyonnaise déjà réputée à la Laiterie, ils sont montés d'un cran, avec une énergie folle. Ils ont peu à peu pris leur autonomie, avec leur propre association, Les Sons de la rue, et leurs locaux. Je continue à les suivre, notamment la compagnie Mémoires vives ».

Devenu directeur, il développe l'action artistique dans de multiples directions. Citons, parmi les très nombreux projets, avec la complicité de Fred Cohen, artiste plasticien, le travail de sculptures monumentales Le Village des Utopies à partir de troncs d'arbres implantés dans le Parc Naturel Urbain (PNU) qui unit trois quartiers de Strasbourg.



Un chantier considérable qui a vu les habitants partir dans les Vosges chercher les troncs, veiller à leur transport, les sculpter (toutes générations et origines confondues !) et créer autour d'eux la fête du PNU qui se déroule sur le site.

Avec la compagnie Mémoires Vives, il a monté un autre projet emblématique, Mémoires des Forges, autour du patrimoine déserté des Forges de Strasbourg. Une impressionnante collecte de mémoires ouvrières, retranscrites dans un spectacle dont des extraits ont été restitués au premier Culture Lab à Dunkerque. C'est à cette occasion qu'il a rejoint le groupe culture de la FCSF.

Alexandre Hervieu a dirigé pendant douze ans la *Maison de quartier Pasteur* à Dunkerque. Son investissement au long cours dans l'action culturelle et artistique a été rendu visible dans la fédération lors des *Culture Lab 1 et 2* organisés respectivement à Dunkerque et Reims. Il a participé au groupe *Culture national* de 2017 à 2021.

Titulaire d'une maîtrise en médiation culturelle, Alexandre Hervieu s'est intéressé tôt à la place de la culture dans les structures de travail social. « Je m'interrogeais sur ces publics dits "éloignés de la culture" ou persuadés que c'est un champ où ils n'ont pas leur place. J'ai souhaité les initier autant comme acteurs et actrices que comme spectateurs ».

Embauché par l'ADUGES, association chargée de la gestion des maisons de quartier de Dunkerque, il débute en tant qu'animateur vacataire, devient responsable d'un secteur « enfance » puis référent familial, avant de prendre la direction de la *Maison de quartier Pasteur*, dans le quartier de Petite-Synthe, en 2009.

Il y mène une action culturelle axée à l'origine sur le spectacle vivant, avec



la complicité de la Scène nationale Le Bateau Feu. Quand Dunkerque est élue Capitale régionale de la Culture, 600 personnes participent à la parade dans l'espace public. Lors d'une fête de fin de saison du Bateau Feu, une chorale d'habitantes fabrique un « mur chantant » Il initie aussi des « Flash songs » sur le modèle des « Flash mobs » : des rendez-vous instantanés pour chanter et danser ! Chacune de ces actions se manifeste par sa mixité : il s'agit de mélanger les générations, les origines sociales, d'intégrer les personnes en situation de handicap avec la conviction que chaque participant·e a une singularité à faire valoir.

Lorsque l'appel à projets pour le premier *Culture Lab* est lancé, il vient d'engager les habitant·es sur une pratique où ils sont peu allés jusqu'à présent : la création hors spectacle vivant, plastique, mû par l'idée qu'ils et elles peuvent aussi s'exercer à d'autres pratiques que le chant et la danse.

aRtiStik'Art: valoriser l'image de soi

La première porte d'entrée du projet aRtiStik'Art est donc le désir d'aller vers d'autres pratiques créatrices ; la deuxième est la question de l'image de soi et de sa valorisation, dans un quartier où, explique Alexandre Hervieu, « on est en déficit de confiance en soi, on se croit dépourvu de talent ».

Pour ce projet, la maison de quartier bénéficie d'un financement du département à destination des personnes bénéficiaires du RSA, dont beaucoup fréquentent le centre quasi quotidiennement, mais son directeur a à cœur d'entretenir la mixité et d'autres y participent.

Valoriser son image, cela commence par le portrait. Avec le concours d'une photographe, les participant-es, au départ très réticent-es, se réconcilient avec leurs visages ; l'exposition Démasqué-es mêle aux portraits les récits de leurs parcours de vie.

La deuxième étape est la valorisation des savoirs. La maison de quartier entame un travail avec une compagnie d'envergure internationale, le Théâtre de la Licorne, connue pour ses extraordinaires créatures animées en métal. Alexandre Hervieu place cette action sous un

angle : la valorisation de la femme dans les milieux industriels. Un atelier de soudure rassemble sept participant-es dont quatre habitantes : « elles venaient d'horizons différents et ont découvert la soudure avec beaucoup de plaisir et beaucoup de minutie ! » L'objectif est d'emblée l'organisation d'une exposition spectaculaire : avec l'artiste Olivier Sion, elles choisissent de sculpter un poulpe de trois mètres de haut et quatre mètres de large, qui, très admiré, sera exposé au Bateau Feu et dans d'autres lieux.

Le projet se poursuit et prend de l'envergure l'année suivante, et les habitant-es en sont encore davantage partie prenante, de la conception au montage de l'exposition. Avec ce projet, c'est aussi l'occasion d'une mise en pratique des droits culturels, qu'ils partagent dans les Culture Lab 1 et 2 qu'Alexandre Hervieu décrit comme « une aventure fantastique ».

Il a depuis quitté Pasteur pour une autre maison de quartier et souhaite voir le flambeau repris. Il lui a fallu huit ans pour gagner la confiance du quartier, et souligne qu'une action culturelle et artistique au long cours signifie un travail intense et une longue patience pour parvenir à un degré d'enthousiasme et de reconnaissance.

Pratiques locales, reconnaissance fédérale

Ex-Vice-président de la Fédération nationale, Dominique Garet est un des artisans de l'action culturelle et artistique dans les centres sociaux depuis les années 70. Originaire d'Arras, engagé dans les mouvements de jeunesse et dans les quartiers populaires de sa ville, il a fait partie de la 2e promotion de l'IUT Carrières sociales à Lille, avant d'impulser la création d'un centre social à Arras. De l'expérience de l'implantation d'un centre jusqu'aux responsabilités fédérales, il a porté à tous les niveaux l'importance de l'action culturelle et artistique. Son parcours semble assez emblématique du passage de l'expérimentation locale à la théorisation via de multiples étapes.

« Mon premier poste dans un centre social était à Roubaix, le quartier abritait une forte proportion d'habitants issus de l'immigration méditerranéenne et le sujet de mon mémoire à l'IUT était précisément celui de leur place dans le

Dominique Garet



centre social » raconte Dominique Garet.

Sa première expérience le sensibilise donc à l'importance de ce que l'on nommerait aujourd'hui le dialogue interculturel. Revenu à Arras, dans une ZAC en cours de construction Dominique a pris part à la création d'un centre social et à son développement. Le centre et son équipe ont connu les évolutions des quartiers d'habitat social construits dans les années 70 : la montée du chômage, les difficultés d'insertion, précarisation d'une partie importante de la population.

Aux cotés d'un ensemble de « services », le centre a été d'abord un lieu d'accueil des initiatives, associatives ou non. Il y a développé une entrée

culturelle autour du livre animée par des habitant·es et des salarié·es du centre. « L'équipe d'habitant·es bénévoles comme des professionnels a pu participer à diverses formations, sans les réserver à certaines catégories de salarié·es ou de bénévoles. »

Autre hiérarchie bousculée peu à peu : celle de la distinction culturelle alors que la bibliothèque s'enrichissait de genres alors regardés de haut comme le roman policier et la bande dessinée. Outre l'organisation d'actions hors du centre (en particulier dans la Galerie commerciale voisine), la bibliothèque s'est aussi enrichie de l'organisation d'ateliers d'écriture en partenariat avec le Festival du Livre d'expression populaire du 1er Mai à Arras.

La vidéo a été également un support d'animation et vecteur culturel important dans le centre, qui a développé des actions d'éducation à l'image, en partenariat avec des associations telles que *Passeurs d'images* et des coopérations avec des productions télévisuelles. Il a accueilli des scénaristes et réalisateur·rices en résidence et participé à plusieurs projets autour de l'image.

Des jeunes du quartier souhaitaient se retrouver autour de leur passion musicale. Des fonds ont été mobilisés

pour aménager une salle insonorisée. L'accueil spécifique de cette envie de « faire de la musique » a conduit des jeunes de différents quartiers de l'agglomération à se retrouver. « Une dentelle se tissait, d'où le choix de privilégier certains types d'actions, indique Dominique Garet, en mobilisant les outils de la politique de la ville... Ainsi, le festival *Festi Musique* s'est appuyé sur trois quartiers bénéficiant du cadre DSQ. » Tout ceci contribuant au décroisement des territoires.

L'évolution des pratiques artistiques du centre social a été également perméable à l'évolution des structures culturelles municipales. Dans les années 90, des partenariats noués avec la DRAC ont permis des actions communes avec les structures de la ville-centre : le musée d'Arras, le théâtre, etc.

Engagé très tôt dans la vie fédérale, il a inscrit le centre social dans des recherches-actions telle que celle sur les Centres de Ressources Multimédia (en 1993 on ne nommait pas encore cela le numérique). « C'est à partir de pratiques des différents centres mis en lien que l'on ait monté en théorisation » En 2000, avec la jeune Fédération du Pas de Calais il s'implique à Arras dans l'organisation des *Journées Sport Culture Insertion* qui ont permis la prise de conscience d'un tissu important de centres porteurs



d'actions culturelles. « J'ai alors pris conscience que nous n'étions pas seuls à porter ces actions mais dans une convergence, même si cette dimension culturelle était peu portée au niveau des fédérations départementales. A la suite de cela a été organisée en 2002 une rencontre à la Laiterie de Strasbourg avec Jean Hurstel autour de l'ambition affichée de « Dynamiser une politique fédérale d'appui au développement culturel »

Membre du CA de la FCSF à partir de 2005, puis du Bureau il a porté la dimension culture au sein de ces instances. « Nous ne nous sentions pas spontanément légitimes vis-à-vis de représentant-es des institutions culturelles ni même vis à vis d'autres réseaux d'éducation populaire. C'est à cet égard que les échanges avec le Ministère de la culture en amont de la signature de la charte éducation populaire et culture ont été importants. Au travers des rencontres et du dialogue avec les signataires de la charte, nous avons montré en quoi nous étions tout aussi légitimes que d'autres réseaux .

Hors statut professionnel depuis 2006, il a poursuivi son engagement militant et s'est également impliqué dans le développement du projet partenarial inter-réseaux d'éducation populaire Paroles Partagées.

A photograph of three dancers in a dark studio, illuminated by spotlights. The dancers are in a dynamic, low-to-the-ground pose, with their arms raised and hands positioned as if in a choreographed sequence. The lighting is dramatic, with strong highlights on the dancers' faces and hands against a dark background. The overall mood is artistic and energetic.

LA CULTURE, UN ENJEU FÉDÉRAL

Culture et Centres sociaux : Les étapes récentes



Dès la première moitié du XIXe siècle les « maisons sociales » ont eu des pratiques culturelles, les centres sociaux implantés dans les années soixante dix ont été plusieurs à expérimenter des activités artistiques. Mais l'importance des pratiques culturelles dans l'animation globale, et leur rôle d'émancipation, ont été peu à peu affirmés depuis la fin des années 90, avec des étapes et des actions marquant l'engagement de la Fédération.



► 1999

► **Février
1993**

- La signature d'une charte d'objectifs culture et éducation populaire entre le ministère de la Culture et huit fédérations nationales (sans la FCSF).

- La parution du n°1 de la revue *Ouvertures* : Activités culturelles et insertion. Le Centre social, outil ou projet ?



▶ 2000

- La rencontre nationale d'Arras « Projet éducatif et Action culturelle » portée par le groupe national « Jeunes et Éducation ».
- L'Assemblée Générale de la FCSF à Angers valide une motion demandant à la FCSF d'être signataire de la charte Culture Éducation Populaire.

▶ 2002

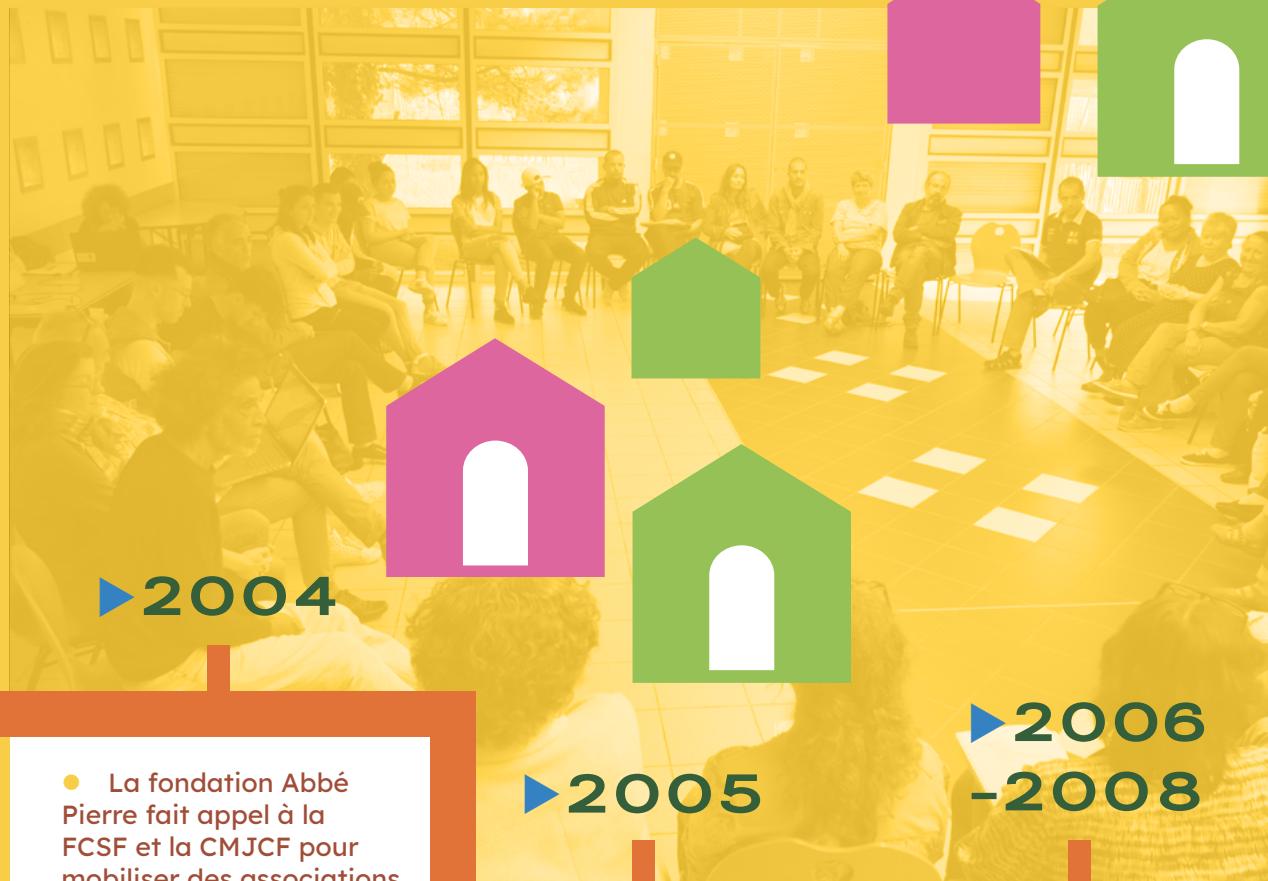
- Organisation d'un séminaire à la Laiterie (Centre Culturel européen à Strasbourg) par le groupe national « Jeunes et éducation » sur le thème Dynamiser une politique fédérale d'appui au développement culturel, en co-construction avec Jean Hurstel, directeur du lieu.

- La signature par la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France de la charte Culture / Éducation Populaire¹.

¹ Tout comme la Confédération française des maisons de jeunes et de la culture.

▶ 2003

- La mise en place d'une mission de développement culturel au sein de la FCSF
- La création d'un groupe de travail national développement culturel.



▶ 2004

- La fondation Abbé Pierre fait appel à la FCSF et la CMJCF pour mobiliser des associations locales sur le projet pilote « Dynamiques culturelles des quartiers ».

- L'expérimentation au sein du réseau aux sites retenus : les Centres sociaux de Wimereux (Pas-de-Calais), l'Espelido (Vaucluse) et Noisiel (Ile-de-France).

▶ 2005

- Le premier financement de la FCSF par le Ministère de la Culture.

- L'élaboration du 1er projet culturel par le groupe développement culturel présenté au congrès de Villebon.

▶ 2006
-2008

- **Une première convention pluriannuelle d'objectifs signée avec le Ministère de la Culture et de la Communication / Délégation au développement et à l'action territoriale.**



▶ 2009

▶ 2008

▶ 2007

- Deux modules de formation / production sont réalisés : et donnent lieu à la création d'outils de mutualisation pour le réseau.
- Le « groupe national culture » anime l'atelier culture lors des Journées Professionnelles de l'Animation Globale (JPAG).
- Le début de la participation à l'opération « les Portes du Temps ».

- La naissance du projet inter-fédéral « Paroles Partagées », une expérimentation sur six territoires avec la DGLFLF¹ et six autres fédérations nationales suivi d'un séminaire d'évaluation et de mise en perspectives

- La mission culture développe parallèlement une fonction d'appui aux fédérations

- Le Colloque de Lyon « Paroles Partagées » réunit 11 fédérations.

¹ Délégation générale à la langue française et aux langues de France

- L'élaboration de la publication du colloque Paroles Partagées de Lyon

- La participation au séminaire national « Pour une culture solidaire » avec les réseaux associatifs sociaux et caritatifs tels que la FCSF, la Fondation Abbé Pierre, ATD Quart monde, le Secours populaire rejoint par la FFMJC et la CMJCF.

- Le séminaire de formation /production Rendre visible et valoriser les pratiques culturelles des fédérations et des Centres sociaux et socioculturels, par le biais des nouveaux médias.

- Des partenariats et projets dans le cadre des Portes du temps - Direction des Musées de France des se concrétisent en région entre centres sociaux et institutions patrimoniales.



▶ 2010

- Le premier dispositif de formation Paroles Partagées se réalise dans quatre régions : (Bourgogne/Franche Comté, Aquitaine, Bretagne et Rhône Alpes).
- L'expérimentation **Culture et handicap**, projet issu d'une volonté partagée entre la FCSF, l'Union régionale du Nord Pas de Calais, le Ministère de la Culture et de la Communication et CHORUM.
- Le projet d'expérimentation national Culture Multimédia — Éducation Populaire, dans le réseau des Centres sociaux adhérents.

- Le démarrage du projet européen PARPADELA (Paroles partagées au-delà des frontières) en : Belgique, Allemagne, Pologne, Hongrie
- La journée de restitution de l'étude (Parcours) à l'école Nationale d'architecture de la Villette, réalisée autour des actions de sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme.
- Deux missions sont confiées à la fédération de Dordogne et Centre social Le Lierre de Thionville, en appui du travail du groupe et au développement des projets.

▶ 2011

- La poursuite des actions les Portes du temps, Paroles partagées et leur valorisation
- La création d'un groupe de référents départementaux et/ ou régionaux (Lorraine / NPDC, Franche Comté, Picardie, Bourgogne, Vaucluse, Dordogne, IDF). Trois nouveaux administrateurs de la FCSF et deux salariés rejoignent le groupe national culture,
- Les participations au Forum Régional « Paroles Partagées » organisé en Île de France et en Lorraine
- La co-animation du Concours radio sur des actions de Paroles Partagées en collaboration avec la Coordination Nationale des Radios Associatives.
- Les rencontres PARPADELA à Liège et en Hongrie.



▶ 2012

▶ 2013

- Le colloque organisé à la Maison des Métallos à Paris sur les deux thématiques :
 - ◆ En quoi la culture participe t-elle à l'émancipation des personnes et produit-elle de la transformation sociale ?
 - ◆ En quoi la culture fait-elle sens dans les projets des centres sociaux et sociaux culturels ?

- La metteuse en scène Géraldine Bénichou, directrice artistique du Théâtre du Grabuge à Lyon, est choisie pour concevoir un spectacle rassemblant et valorisant les actions artistiques des centres sociaux
- Le lancement d'un concours radio/vidéo dans le réseau sur le thème « Il sera comment mon monde demain ? » invitant à créer des « pastilles » de témoignages d'habitants.
- La sélection de 10 films documentaires pour ciné débat et fiche d'animation en vue de la préparation du congrès en 2013.

- Le 8e congrès des Centres Sociaux à Lyon avec une forte dimension culturelle. Le spectacle « Du silence au cri » préparé avec le Théâtre du Grabuge est présenté au Congrès le 22 juin devant 2000 personnes. Six centres sociaux de six régions différentes et 90 artistes amateurs y participent. Un film vidéo du spectacle est réalisé.
- Une exposition Portraits de bénévoles, réalisée par deux artistes marseillaises est présentée lors du congrès.
- La première formation nationale et inter-fédérale « Paroles partagées » mise en place.



▶ 2015
-2016

▶ 2017
-2018

▶ 2014

- Un processus de « colportage » du projet Culture et Handicap est mis en place. Le projet essaime ainsi en Champagne-Ardenne et en Moselle.
- Les formations Paroles partagées se poursuivent.

- La journée nationale sur les droits culturels, le 9 octobre avec l'anthropologue Johanne Bouchard et la présentation d'un film collaboratif.

- Les rencontres de sensibilisation autour de cette thématique organisées en région : Périgord, Nièvre, Allier.

- Des rencontres dans différentes régions tout au long de l'année.

- La préparation dans les centres sociaux volontaires pour participer à un temps fort lors de l'Escale à Dunkerque. Une douzaine d'équipes accompagnées d'artistes préparent une performance illustrative de leur action au regard des droits culturels. Le « spectacle » est présenté sous l'appellation Culture Lab lors d'une AG dédiée à l'évaluation du projet fédéral.



▶ 2019

- Des participants de Culture Lab intègrent le groupe national culture.

- Une 2ème édition de Culture Lab à Reims entièrement consacrée à la culture : Projets de différentes régions au travers d'expositions, spectacles et performances à Reims. Des débats permettent de se rencontrer autour des droits culturels.

- La naissance à la suite du projet de site « Archipel des droits », un outil ludique d'animation destiné au réseau

▶ 2020
-2021

- La poursuite de la réflexion pour intégrer la dimension culture de manière transversale lors du prochain congrès.

- La conception/ réalisation progressive de l'Archipel des droits culturels avec un Web doc, avec contribution des régions.

- La préparation d'une publication **Paroles Partagées** afin de capitaliser et valoriser les acquis de 10 ans de travail inter-réseaux.

▶ 2021
-2022

- La rédaction du livre sur le développement culturel dans le réseau de la FCSF.

- La formation sur l'Archipel des Droits culturels.

LE CHEMIN PARCOURU



Culture et éducation populaire : un travail de Sisyphe

Le 30 juin 1999, le ministère de la Culture signe avec huit fédérations d'éducation populaire une charte d'objectifs culture/éducation populaire. La volonté de Catherine Trautmann, alors ministre, est de mettre fin à un long divorce entre culturel et socioculturel et de relancer les pratiques amateurs. La FCSF rejoint les signataires en 2002. Vingt deux ans après, où en est-on et quel bilan en tirer ? Nous avons interrogé Ariane Salmet et Nicolas Merle, tous deux en responsabilité au ministère de la Culture.

La faute à Malraux ? L'écrivain, premier ministre des Affaires culturelles lors de la création de ce ministère en 1959, ne dissimulait pas sa condescendance vis-à-vis de tout ce qui, en art, n'atteignait pas une excellence sacralisée et laissait dédaigneusement les pratiques amateurs dévolues par la suite au ministère de la Jeunesse et des Sports. Dès son origine, le ministère de la Culture

a donc marqué un divorce avec ce qu'on a appelé « socioculturel ». Cette politique a connu des infléchissements avec la reconnaissance, au fil des années, d'expressions populaires, du rock à la BD, des arts de la rue au hip-hop, mais le ministère est resté dans l'ensemble le lieu où l'on « labellise » l'excellence artistique. Dans les années 90, bon nombre d'acteurs et actrices culturelles engagés sur le terrain social, et de responsables et militantes de l'éducation populaire ont voulu bousculer cette politique et interroger les hiérarchies. Bon nombre d'expressions artistiques ont trouvé leur légitimation au cours de ces années, notamment sous l'impulsion de Catherine Trautmann : musiques actuelles, arts de la rue... La question du clivage entre culturel et socioculturel, entre amateur·rices et professionnel·les était au cœur de nombreux débats, colloques, publications et des liens se tissaient avec le ministère, notamment pour la professionnalisation des équipes artistiques. **La charte culture éducation populaire** est venue concrétiser cette dynamique et officialiser des liens déjà

tissés avec les fédérations. Elle fixe un cadre commun de coopération autour de quatre axes :

◆ **l'éducation artistique et culturelle**, le développement et le suivi des pratiques amateurs : « Cette charte, constate Ariane Salmet, positionne l'éducation populaire comme tisseuse de lien entre la population et la culture, mais ne considère pas vraiment les habitant·es comme producteur·rices de culture. Cela a valu quelques discussions homériques : on nous a fait le procès, caricatural mais pas totalement faux, de chercher des facilitateurs pour augmenter la jauge des institutions culturelles » !

◆ **la médiation** : « Chacun sait que le contact avec l'œuvre ne suffit pas » ;

◆ **l'animation et la qualification des réseaux** : « Un effort commun doit être fait pour soutenir, développer et qualifier les initiatives et associations de proximité en s'appuyant, d'une part sur les ressources locales, et d'autre part sur les têtes de réseaux des fédérations et mouvements d'éducation populaire. » Le travail s'est toutefois mis en place, l'objectif étant de faire converger l'action de la somme des fédérations et celle des services du ministère sur les quatre axes précédemment cités, qui, aujourd'hui encore constituent la trame des conventions d'objectifs.

« Sur certains sujets, tels que Culture et Justice et Culture et Hôpital, une fédération peut avoir un rôle d'opérateur sur un territoire, précise Nicolas Merle. D'autres répondent à des appels d'offres lancés au niveau régional par les DRAC, comme celui lancé par la Délégation Culture et Langues de France.

Cela passe aussi par de l'humain, des relations entre telle structure et tel·le conseiller·ère. Nombre de nos séminaires nous ont montré que certaines DRAC travaillent avec l'éducation populaire, d'autres pas. »

« Le ministère signe une convention avec les têtes de réseau, explique Ariane Salmet. Mais par la suite, lui comme nous éprouvons une vraie difficulté à voir concrètement ce qui se passe sur le territoire. Ce qui provoque parfois une incompréhension du ministère face aux fédérations : on nous demande des remontées concrètes. Les services du ministère nous demandent : "mais qu'est ce qu'ils font" ? Le travail de conviction est toujours à refaire, conclut-elle. Mais cette coopération trouve des alliés politiques : voici quelques années, lorsque le cabinet du ministre a voulu faire des économies en supprimant des subventions à l'éducation populaire et à la politique de la ville, il a dû reculer face à un volumineux courrier parlementaire ! »

Quelles pistes, pour quelle culture ?

La FCSF a signé la Charte Culture/éducation populaire en 2002, à l'invitation de Patrice Marie, suite à la réunion « culture » organisée à la Laiterie de Strasbourg, un des lieux culturels de la ville.

« Les centres sociaux sont des partenaires importants notamment sur la politique de la Ville, la question des enfants et des familles », souligne Ariane Salmet.

Voici quelques années, nous souhaitons refaire la charte de l'éducation populaire, un peu obsolète au regard des problématiques sociales, en incluant de nouvelles fédérations dites de solidarité telles qu'ATD quart monde, Emmaüs France, Habitat et humanisme... Nous nous sommes heurtés à l'opposition de certaines fédérations qui tenaient des discours parfois violents, refusant leur dimension jugée trop sociale. Quels sont aujourd'hui les enjeux de cette charte entre le ministère de la culture et les fédérations d'éducation populaire ?

« Il y a un vrai problème, constate Ariane Salmet : les publics les plus importants de la culture sont les baby-boomers qui par définition vieillissent.



Sur la lecture et la musique classique, ils ne sont pas remplacés et des secteurs économiques entiers de la culture sont en danger. Le rapport à la culture n'est plus ce qu'il était : elle n'a plus de valeur ajoutée par rapport à d'autres loisirs. Pour la première fois, on voit apparaître une réduction sociologique y compris des visites patrimoniales.

En revanche, on voit chez les jeunes un boom des pratiques amateurs liées au numérique, qui font l'objet d'une féminisation très accrue. On voit aussi réapparaître en masse les activités manuelles et culinaires ! Ces pratiques amateurs qui passent par des tutos échappent totalement à nos radars. Autant nous avons eu des réussites sur l'éducation aux médias, autant nous sommes absents sur ce type de pratique. Les artistes et les institutions pourraient s'en emparer, par exemple pour créer des tutos sur la réalisation, la lumière, la prise de son... Il y a là un boulevard et une demande ! » Précisons que lors de la signature de la charte en 1999, les fédérations considéraient dans leur préalable : « La culture ne se réduit pas à sa dimension artistique mais englobe tout ce qui permet aux individus d'appréhender le monde et les rapports sociaux, d'y agir individuellement et collectivement et de se situer par rapport à une mémoire commune. »

C'est le sens de bon nombre d'actions évoquées ici ; cela pourrait aussi être un socle de redéfinition des politiques culturelles.

NOS DYSSÉES

18 AVRIL
015
16H
THÉÂTRE
DE BRÉTIGNY
SUR-ORGE

septième festival
LES HABITANTS ONT DU TALENT

Esforme
LE CINEMA GÉNÉRAL

Clé • THÉÂTRE • DU • GRABUSC

DEMANDEZ LE PROGRAMME AU 01 60 16 74 66 !

De 2004 à 2008, la Fondation Abbé Pierre a lancé un projet pilote intitulé *Dynamiques culturelles des quartiers* et sollicité plusieurs fédérations d'éducation populaire pour mener une action artistique participative à long terme sur plusieurs sites. Trois projets ont été sélectionnés : dans le Boulonnais porté par le centre social Audrey Bartier de Wimereux, à Avignon par le centre social Espelido, et en Île de France par la MJC de Noisiel.

Comment faire pour qu'une action artistique sur un territoire ne se résume pas à une opération séduisante mais éphémère, laissant les habitant-es démuni-es après le départ de l'équipe artistique ? Comment mettre en place une participation effective des populations auxquelles on s'adresse, et tisser les liens entre artistes, structures sociales et habitant-es ?

Ces questions ont réuni la Fondation Abbé Pierre, les Fédérations d'éducation populaire et les multiples partenaires du projet *Dynamiques culturelles de quartier* initié en 2004.

Pour la fondation Abbé Pierre, ce projet était en droite ligne de son combat

« Dynamique culturelle des quartiers » : un projet pilote, du local au national

contre le mal-logement. Pour les trois fédérations associées au projet, la FCSF, la Confédération des MJC, la Fédération française des MJC, ce projet offrait le moyen de mener une action culturelle au long cours à l'échelle nationale.

Il a fallu une longue mise en place, avec les réunions régulières d'un comité de pilotage, pour que les sites soient choisis fin 2005, et les projets lancés en 2006, pour trois ans. Dans le Boulonnais, au Centre Audrey Bartier dirigé par Christophe Ringot, la première année a été consacrée à travailler sur une comédie musicale préexistante. L'année suivante, la structure a travaillé avec le metteur en scène Bruno Lajara qui a travaillé sur un musée éphémère. 2008 a



vu la création d'une parade brésilienne, spectacle carnaval dans le quartier du Baston adressé aux jeunes du quartier.

À Avignon, Catherine Caubet du Centre social Espelido a lancé une action de peintures de rue sur le quartier des Broquetons, des impromptus avec la compagnie théâtrale Mises en scène et des actions en direction des femmes sur le thème des jardins.

À la MJC de Noisiel, pour Ariane Bourrelier, le projet Pierre conçu par la compagnie Arpenteurs s'est décliné dans différents sites de la ville et notamment sur une aire d'accueil de gens du voyage. Les multiples étapes du projet conçu comme une enquête autour d'un personnage fictif, étaient prétextes à faire parler de la ville et à la montrer sous de nouveaux angles.

Chaque projet mériterait son propre récit sur la diversité des supports, les différents modes de participation des groupes, la richesse des expressions, et aussi les difficultés rencontrées.

Parmi celles-ci : les cultures et manières de travailler différentes des centres sociaux et des artistes, le risque d'instrumentalisation, la crainte de voir les témoignages des habitant·es considéré·es comme matériau, la difficulté à convaincre et impliquer l'ensemble des acteurs institutionnels. Une évaluation très complète du projet réalisée par le cabinet FORS /recherche sociale rend compte des multiples questions posées par un projet au long cours aussi ambitieux, et recueille des témoignages enthousiastes des différents participant·es... Dynamiques culturelles des quartiers a marqué la réussite de partenariats entre structures et artistes, et décloisonné les publics. Il a posé la question du rôle de l'artiste et déplacé les enjeux : « on n'était pas seulement sur le fait de répondre aux attentes des habitants », note Nelly Lopez, alors chargée de mission « culture » à la confédération des MJC. Pour certains directeur·rices, le projet a permis d'approfondir la réflexion sur la place du projet culturel dans le projet social.

Extrait du rapport d'évaluation

FORS RECHERCHE SOCIALE

En matière d'« action culturelle », les malentendus sont fréquents et les intentions multiples. Les publics sont-ils éloignés de la culture ? Sont-ils porteurs d'une culture ? Sont-ils victimes d'une « sous-culture » ? Et de quelle culture parle-t-on ? Celle qui représente l'ensemble des arts, des savoirs et des techniques qui fondent une société ou celle qui s'apparente aux arts nobles et à la connaissance « savante » ? Ou bien celle qui renvoie à des appartenances de classe (la « culture ouvrière » ou à des identités nationales ou ethniques (les « cultures du monde »)...

Dans la pratique, les réalisations sur les trois sites ont permis à chaque participant-e d'acquérir de l'expérience et d'en tirer des enseignements. Ce projet a également permis de rassembler différentes catégories de populations à partir d'initiatives diversifiées. Sur le plan théorique, il a jeté les bases d'une réflexion toujours en cours : les publics sont-ils éloignés de la culture ? S'ils sont porteurs de leurs propres cultures, comment peut-on les valoriser ?

Les Portes du temps : le patrimoine dépoussiéré

En 2005, le ministère de la Culture lance l'opération *Les Portes du temps* qui aujourd'hui se nomme *C'est mon patrimoine*. Il s'agit d'inviter les jeunes, notamment des quartiers populaires, à découvrir le patrimoine lors de visites et d'activités au cours des vacances scolaires. Les fédérations d'éducation populaire ont réussi à transformer cette tentative d'accès à la culture en action artistique effective des jeunes.

Les Portes du temps sont nées de l'initiative d'un directeur de cabinet du ministre Renaud Donnedieu de Vabres. Objectif annoncé : offrir aux jeunes, notamment les plus défavorisés, une découverte du patrimoine sous ses formes diverses, au travers d'activités souvent ludiques. Le public ciblé était notamment celui des quartiers classés en « politique de la Ville ». Le travail dans notre réseau, à travers la formation, la médiation et le développement de pratiques artistiques, permettait d'enrichir le lien entre les équipes des



sites patrimoniaux et celles des centres sociaux et des fédérations.

Pilotée par la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC) du ministère de la Culture, l'opération réunit l'Agence de la Cohésion des Territoires (ACT), le Centre des monuments nationaux, et les quatre fédérations d'éducation populaire : les Foyers ruraux, les Francas, la Confédération des MJC et la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF). Au lancement des Portes du Temps, ces dernières étaient un peu échaudées : sous l'intention louable d'éducation artistique et culturelle, elles lisaient

aussi l'objectif prioritaire d'amener de nouveaux publics à fréquenter les musées.

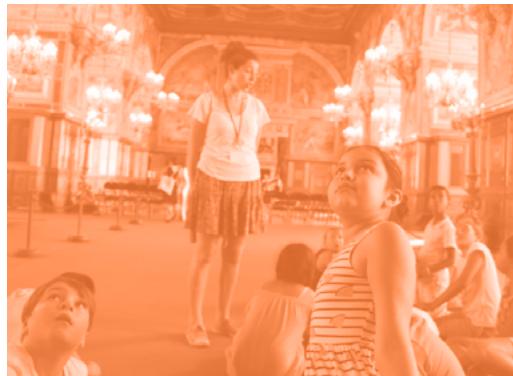
« Le ministère a voulu nous instrumentaliser pour fabriquer du public » estime Nelly Lopez, alors chargée de mission culture à la confédération des MJC, qui a mené un long compagnonnage avec la FCSF sur ce projet. Mais précisément, grâce au dialogue avec les services centraux du ministère, de la politique de la ville, et, au niveau local, les personnels des musées ont fait évoluer le projet.

« Les centres sociaux comme les MJC ont l'habitude de travailler avec les bibliothèques et les musées, explique Nelly Lopez, mais de manière ponctuelle. L'idée était d'amorcer de véritables partenariats. Notre rôle n'était pas d'amener du public scolaire ou des quartiers visiter les monuments, mais de montrer que ces personnes étaient elles-mêmes porteuses de ressources et d'idées ! Nous avons montré aux services des musées comment travailler avec nos structures. »

Les initiatives, pilotées par les DRAC au niveau local, sont multiples et touchent à différentes dimensions du patrimoine : historique, industriel, naturel, immatériel...

De même que les actions proposées aux jeunes vont de la vidéo au dessin en passant par la tapisserie : citons par exemple les travaux de tissage et d'animation à partir des tapisseries du Palais de Tau à Reims réalisés par les enfants des maisons de quartier en 2017, ou, cette année, les créations de totem proposées par le plasticien Sylvain Wavrant au centre-social Jacques-Tati d'Angers.

« Il y a eu une montée en connaissance réciproque et en compétences des services des publics de musées et de nos structures locales », constate Nelly Lopez, et depuis, l'essaimage est considérable ! » L'opération attire environ 50 000 jeunes lors de chaque édition, autour de plus de deux cents initiatives sur le territoire national.



<https://cestmonpatrimoine.culture.gouv.fr/>

Paroles partagées : une réussite interfédérale

En 2007, six fédérations d'éducation populaire se rassemblent autour d'une thématique commune : le partage de la parole.

De là va naître *Paroles partagées*, projet multiple, dense, multimédia.

Le lancement du projet *Paroles Partagées* a incontestablement marqué une étape tant dans la réflexion que dans l'action de la FCSF sur la culture. Il témoigne aussi d'un travail commun entre les fédérations d'éducation populaire, aujourd'hui un peu distendu, et d'une volonté de repolitiser leur actions. Alain Manach, délégué des Foyers ruraux à l'époque, a proposé : « Et si nous arrêtions de courir après les projets, et que nous organisions un travail général et commun sur les questions de parole ? » »

Cette proposition a généré un moment de remue-méninges intensif pour concevoir un projet collectif entre les six organisations signataires de la charte « Culture et éducation populaire » :

la FCSF, les Foyers ruraux, la FFMJC, La Confédération des MJC, Peuple et Culture, le CIRAsti. Ainsi est né *Paroles partagées* avec une expérimentation sur six territoires.

Ce projet se fixait plusieurs objectifs : favoriser les situations de construction d'une parole collective, encourager les initiatives associatives allant dans ce sens, produire des outils d'information et de formation, promouvoir la coopération entre fédérations et les partenariats européens.

Un travail sur la démocratie

Jean-Pierre Chrétien-Goni et Françoise Rouard-Tolila, respectivement homme de théâtre et linguiste, tous deux maîtres de conférence au CNAM ont rapidement rejoint *Paroles partagées*, à l'occasion du colloque organisé à Lyon par le collectif culture de la FCSF.

« *Paroles partagées* constituait un enjeu de démocratie et un enjeu politique,

explique Jean-Pierre. Il ne s'agissait plus de "donner la parole aux gens" mais de revendiquer son partage. Dans l'action culturelle, on valorise généralement l'expression, qui peut être exacerbée par l'émotion, jusqu'au cri. Paroles partagées offrait l'occasion de passer de l'expression à l'argumentation : je donne mon avis, j'argumente, j'interviens dans l'espace de démocratie. La parole ne se donne pas, elle se prend. » Mais quelles circonstances permettent cette prise de parole ?

L'objet du colloque de Lyon en 2008, était précisément de répertorier les pratiques de paroles partagées aux niveaux local et régional. « Le rôle de ce colloque a été déterminant » indique Françoise Rouard-Tolila . « L'un des axes importants du projet étant le maillage territorial : on s'appuyait sur les expériences et les pratiques des acteurs locaux qu'il était important de pouvoir outiller. Nous avons établi un cadre, un questionnaire, un guide pour savoir



en quoi une action était une action de Paroles partagées. » Pour qu'elle soit partagée, la parole ne se réduit pas à des conversations ou des discussions, mais exige la transformation des sujets: elle n'est partagée que si elle permet d'agir sur l'autre. Il ne s'agit pas seulement d'échanges, mais d'échanges qui aboutissent à une transformation», précise Françoise Rouard-Tolila. De ces rencontres sont nées de nouvelles initiatives.

Formations, essaimages, forums

La formation en a été une dimension importante, avec la mise en place d'un dispositif coordonné au niveau national à partir de 2013 par Thierry Léger et Aurélien Boutet de la fédération des Foyers Ruraux. L'année 2010 a vu aussi le démarrage d'un « Paroles partagées au-delà des frontières » avec le projet européen Parpadella, porté par la FCSF avec la Belgique, l'Allemagne, la Hongrie et la Pologne. Le principe des formations était d'être ouvertes à tous : structures d'éducation populaire locales, élus, responsables de services des collectivités territoriales, acteur·rices culturels et sociaux.

Autre dimension forte du projet : l'organisation de forums en région. Le premier, en région Île-de-France a réuni 80 participant·es venu·es de différents horizons à l'espace Jemmapes à Paris le 3 mai 2011. Corinne Morelli, déléguée des fédérations des centres sociaux du Val de Marne et de l'Essonne et Nelly Lopez en étaient les chevilles ouvrières. Partenaire de ce forum, l'association Concert urbain a mis en place un outil interactif permettant de dessiner une cartographie des actions.

La radio, médium essentiel du projet

Le concours radio est venu compléter les initiatives de Paroles partagées.

« Nous nous sommes beaucoup battu·es, dans le collectif, pour que le vecteur principal des Paroles partagées soit la radio plutôt que la vidéo, indique Françoise Rouard-Tolila qui a participé à la mise en place du concours radio dès 2012. Le média radio met en lumière des personnes ou des groupes qui œuvrent à la construction d'une parole collective dans l'espace public alors que l'espace

médiatique est trop souvent réservé à une élite. Nos partenaires naturels ont été les radios associatives, depuis toujours engagées dans la défense d'une parole libre, diversifiée, donnée prioritairement aux personnes qui souvent ne l'ont pas. »

Des journalistes de radios publiques ont été aussi parties prenantes du projet, notamment autour de la question des langues, Ivan Amar de RFI, pour les langues parlées Outremer, et Jérôme Bouvier, à l'époque médiateur de Radio France. L'un des critères du concours était aussi la production de créations originales par les participant·es, considéré·es comme acteur·rices, et non « bénéficiaires » de l'action.

Même si au fil des années des fédérations se sont désengagées du projet, son bilan en termes d'éducation et de formation aux médias comme la qualité de ses productions sont reconnu·es par les partenaires du ministère de la Culture.

Le bilan de cette aventure au long cours ? Paroles partagées a constitué un vrai projet inter-fédéral, un modèle de coopération. Ce projet a réuni des gens de cultures différentes, rassemblant des valeurs telle la démocratie.

Paroles partagées en 10 points



1. Le partage de la parole est au fondement même de l'éducation populaire. Élaboré par six fédérations d'éducation populaire, le projet Paroles Partagées vise à remettre les échanges collectifs de paroles au centre du vivre ensemble. Ce projet a pour ambition de réunir le maximum d'acteur·rices autour des quelques principes qui suivent et qui pourraient en constituer la Charte.

2. Constatant que la parole est trop souvent empêchée, obligée, détournée, usurpée ou confisquée, qu'elle est instrumentalisée dans les univers sociaux comme professionnels, et qu'elle peine à se construire et à se faire entendre, il est nécessaire d'en restaurer une pratique et un usage collectif.

3. Une action *Paroles Partagées* rassemble des participants sur un objectif commun pour la construction d'un propos. Elle peut prendre de multiples formes, l'essentiel étant qu'elle favorise la compréhension du monde, qu'elle contribue à l'élaboration de projets collectifs et à l'émancipation des personnes.

La confrontation des idées et des expériences doivent permettre le développement de l'esprit critique.

4. Une action *Paroles Partagées* doit s'inscrire dans un processus, laisser une trace, écrite ou enregistrée et s'ouvrir sur l'espace public.

5. L'échange doit encourager le passage du personnel au collectif afin que les participants s'expriment tout en parvenant à une construction collective du discours.

6. Les animateurs du projet accompagnent l'émergence et l'échange de la parole.

7. Les animateurs veillent à prendre en compte les différents registres de langue et la diversité linguistique des participants.

8. Une action de parole partagée, c'est parler de quelque chose de manière documentée, faire éventuellement appel à un « expert » pour le projet élaboré.

9. La frontière entre détenteurs du savoir et profanes doit être dépassée par les échanges de savoirs, l'enseignement mutuel et l'appui sur les ressources et les compétences de chacun.

10. Le lieu, les formes de l'échange et sa scénographie sont des facteurs déterminants de la qualité de l'action.

Culture et handicap

La co-construction en actes

En 2010, lors d'une réunion au ministère de la culture et de la communication, est né le projet *Culture et handicap*. Il s'est déroulé dans une région pilote, le Nord Pas de Calais. Il s'agissait de mener une initiative pour faciliter l'accueil des personnes handicapées, en développant avec elles des activités artistiques et culturelles dans les Centres sociaux.

Un comité de pilotage composé du ministère de la culture, Chorum et de la FCSF a élaboré un appel à participation à destination des centres sociaux et socioculturels du Nord-Pas-de-Calais. Une douzaine de projets ont été sélectionnés et financés pour s'inscrire dans cette expérimentation. Christophe Ringot, alors membre du groupe culture national, a été mandaté pour le suivi de cette mission.

Culture et handicap a donc construit des partenariats entre centres sociaux, institutions spécialisées dans l'accompagnement des personnes

handicapées, artistes et/ou structures culturelles. Ainsi le LaM — Musée d'art contemporain de Villeneuve d'Ascq, s'est associé avec le centre social local et un institut médico-éducatif. À Roubaix, un projet sur la danse a réuni le centre social Flers Art avec l'association Les Papillons blancs et le Ballet du Nord, centre chorégraphique national. Le Centre social Maison du Grand Cerf de Ronchin a mené un projet avec le groupe d'entraide les Ch'tis bonheurs et Kcréation, le centre social des Marichelles de Lievin a travaillé avec un maître verrier, en partenariat avec l'IME voisin.

« Les acteur·rices des centres sociaux ont beaucoup appris de cette expérimentation, commente Christophe Ringot. Les expériences les plus intéressantes, ont réuni un centre social, une institution tournée vers le handicap et un artiste : un rapprochement nouveau et prometteur. L'expérimentation Culture et handicap a été l'occasion de permettre à beaucoup de centres sociaux de s'interroger sur leur capacité à mettre en place un projet collectif avec n'importe quel type de public. »

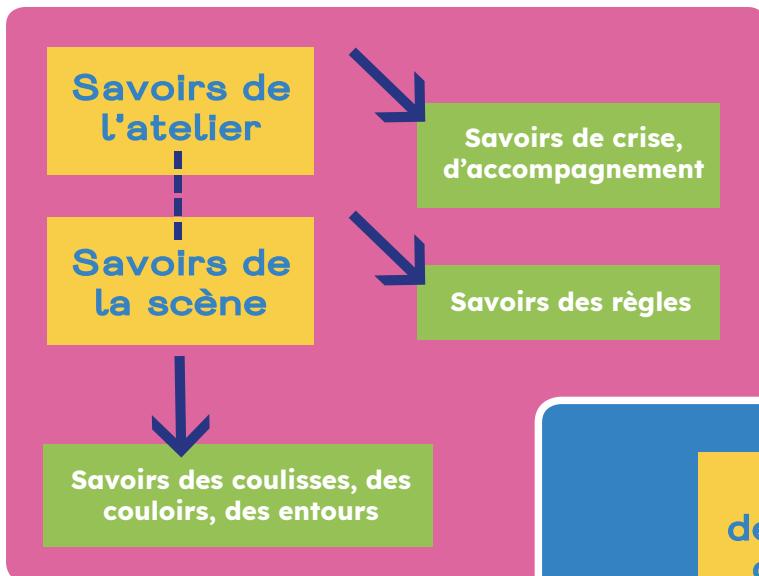
Les six équipes parties prenantes de la première année d'expérimentation dans le Nord-Pas-de-Calais ont été réunies en fin de projet par Jean-Pierre Chrétien Goni (maître de conférences au CNAM, partenaire du projet) pour réfléchir au travail qu'elles venaient de mener. Cette rencontre a généré une exposition d'affiches, et le désir de faire essaimer le projet au niveau fédéral. C'est là qu'est née l'idée du colportage initiée par Jean-Pierre Chrétien Goni et co-construite avec Christophe Ringot : « comment ces six équipes pourraient-elles en rencontrer d'autres ? »

L'année suivante, l'expérimentation s'est poursuivie. Très vite, le projet a pris, souligne Jean François Dargencourt, référent du pôle culture de l'Association des Maisons de quartier de Reims. Il a revêtu un caractère transversal, avec la participation de plusieurs maisons de quartier et un partenariat actif de l'Association des Paralysés de France. » Médiatrice culturelle à la maison de quartier Ludoval de Reims, Céline Vercaemer a voulu relever le défi avec la création d'un spectacle, dans un quartier où existaient plusieurs foyers pour personnes en situation de handicap. Le projet a mixé le hip-hop, le théâtre, les arts plastiques, et a abouti à un spectacle joué dans plusieurs lieux. Une trentaine de participant·es

dont vingt personnes handicapées et 10 personnes valides ont souhaité poursuivre l'aventure. Et s'est ainsi créée la troupe N'empêche que.

L'Association des Maisons de quartiers de Reims s'est positionnée comme accompagnatrice du projet. Le travail de cette compagnie est allé beaucoup plus loin que la création d'une troupe, souligne Céline Vercaemer. Elle s'est impliquée dans la journée sur les droits culturels organisée par la FCSF en octobre 2015 avec l'anthropologue Johanne Bouchard¹. La troupe a non seulement monté le spectacle *Étiquetages* invité à tourner à l'échelle nationale, mais de surcroît ses comédiennes ont participé aux Culture Lab organisés à Dunkerque en 2018, à Reims l'année suivante. Même si la pandémie a freiné cet essaimage et leur tournée, elles ont été ambassadrices du « colportage » de l'expérience initiée par Jean- Pierre Chrétien Goni et Christophe Ringot au niveau fédéral. Et illustre les maîtres mots de ce projet : étincelle, initiative, développement, transmission.

1 Spécialiste en droits humains — Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et membre de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels



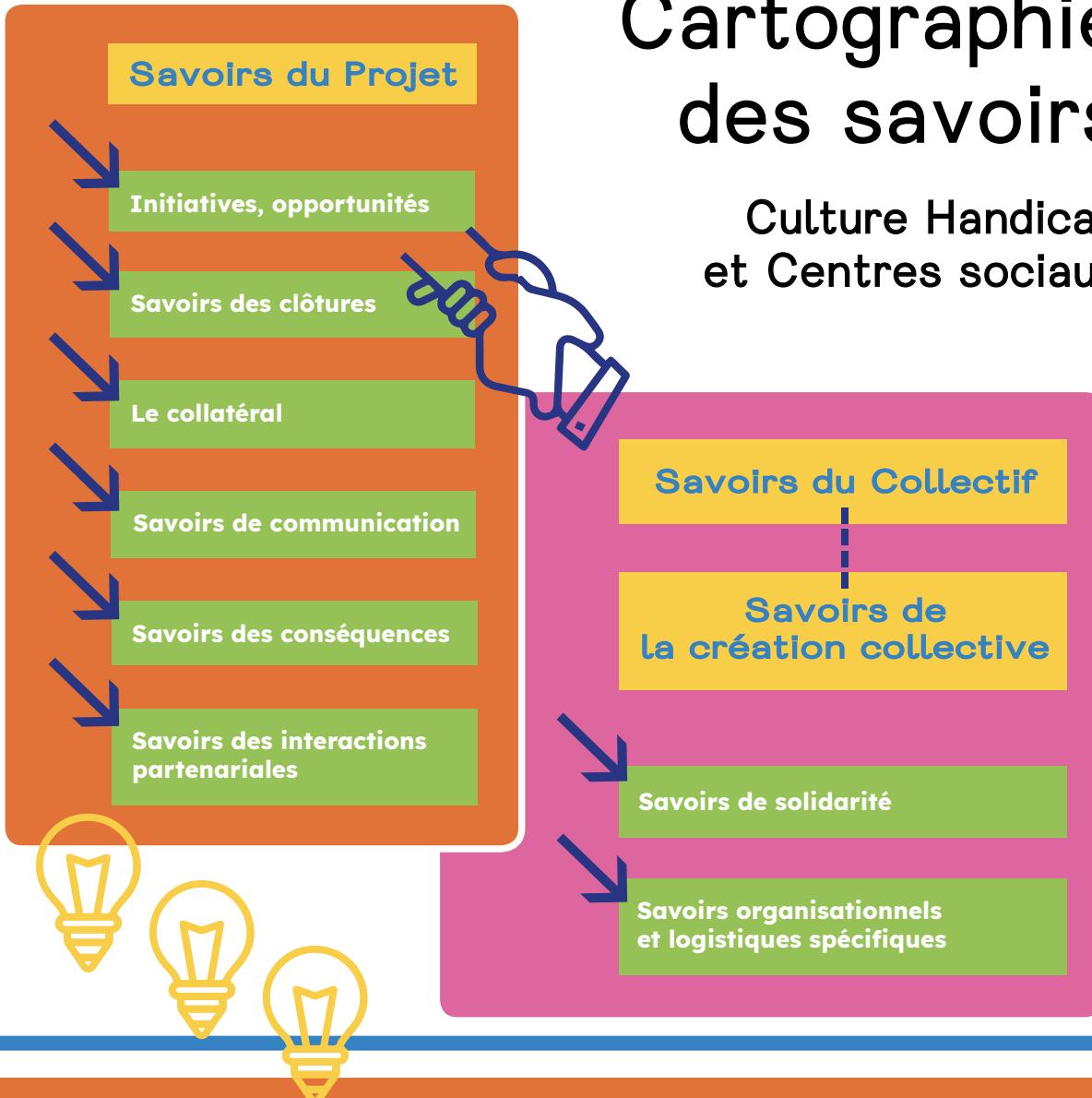
SAVOIRS SYMBOLIQUES





Cartographie des savoirs

Culture Handicap
et Centres sociaux



Colportages et essaimages

À la suite de la première phase du projet *Culture et handicap* dans le Nord-Pas-de-Calais, la FCSF a souhaité mettre en place des modes originaux de transmission des expériences vécues dans le cadre de ce projet. Ainsi est né le projet *Colportages*, lancé en 2014 en Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Rhône- Alpes et dans le département de la Moselle.

« Comment savoir transmettre et recevoir une expérience ? », « Comment transmettre des apprentissages et des savoir-faire ? », « Comment privilégier la réciprocité afin que celles et ceux avec qui l'on partage une expérience et des savoirs, se les approprient à leur tour ? » Le groupe Culture de la FCSF a invité Jean-Pierre Chrétien Goni, maître de conférence au CNAM, compagnon de route du groupe culture FCSF, à accompagner ce colportage. « Avec l'Union Régionale Nord Pas de Calais de l'époque, nous avons proposé aux six

équipes ayant mené des projets Culture et handicap en Nord-Pas-de-Calais, des rencontres de réflexion et d'auto-évaluation sur leur expérience, basées sur un travail de circulation plutôt que de transmission. »

Le projet était ambitieux. Il exigeait du temps et des moyens pour organiser la rencontre des équipes et la circulation des œuvres. Même s'il plaçait d'emblée l'outil numérique au cœur de la démarche, la rencontre physique restait indispensable.

Ce projet à été mené à partir de trois outils : le partage des paroles entre toutes les parties prenantes des équipes, la fabrication de cartes sémantiques des expériences et la fabrication d'outils multimédia de type wiki et webdocumentaire...

Des rencontres ont été organisées avec plusieurs fédérations de « régions témoins », en Occitanie, Poitou-Charentes, Aquitaine, Lorraine, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Île-de-

France, et des intervenant-es culturel·les de leurs régions. « Un web-documentaire a été réalisé. Il donne des repères pour conduire ce type de projet. Il a servi de support lors des rencontres en région. L'expérience a connu plusieurs freins : la faible maturité du réseau sur les usages du numérique, la collaboration avec les équipes du champ du handicap, le caractère innovant et ambitieux du projet. Les enseignements de cette expérimentation ont nourri la réflexion fédérale sur les enjeux du numérique et le partage de projets innovants telle la plateforme de valorisation et d'échanges d'expériences cestpossible.me.

Présentée aux journées professionnelles de l'animation globale, l'expérience a fourni des textes et des documents et a vu les équipes de Reims et de Moselle se saisir de cette méthodologie. Elle a nourri l'approche réflexive du réseau sur la culture.

CULTURE ET POUVOIR D'AGIR

09/10/2015 <https://dai.ly/x8c4qyg>



Colloque des Métallos : Quelles actions pour quel sens ?

**Lors de ce colloque organisé à la
Maison des Métallos en 2011 le réseau
s'est emparé de cette question.**

Les participant-es ont été invité-es à plancher sur ce sujet. Un dialogue s'est instauré avec les intervenants de la table ronde : un représentant du ministère de la Culture, un élu de la ville d'Amiens, des artistes, des représentants de structures culturelles, un-e représentant-e du ministère de la jeunesse et des sports, des chercheurs associés, des membres du groupe culture national.

Les contributions, nourries de la diversité des expériences, ont produit de belles expériences de dialogues et de rencontres. Henri Colombani, délégué de la FCSF de 1988 à 2008 a rappelé le long cheminement historique des centres sociaux dans leur rapport à l'éducation et la culture, y compris dans ses mythologies : promotion sociale par l'éducation, accès à la culture, dépolitisation du socioculturel

puis volonté marquée en ce début des années 2010 de revenir à une conception politique de la place de la culture.

Étienne Desjonquère, élu local et Abbi Patrix conteur, ont partagé des expériences de paroles et d'actions entre artistes et personnes fréquentant les centres sociaux. Nilton Almeida, chargé de mission au ministère de la Culture, a défendu l'expérience des Portes du Temps comme émancipatrice, semeuse de graines dont il espérait des fruits. Rémi Guillaumeau, conseiller d'éducation populaire au ministère de la jeunesse et des sports, a partagé son expérience de militant de l'éducation populaire dans le Morvan, et le travail de collecte mené autour des cultures populaires orales et de la réappropriation de ce patrimoine immatériel. Il a également abordé la question de la légitimation des acteur-rices de ces cultures et de leur reconnaissance institutionnelle, avec la création de la Maison du Patrimoine oral.

« Reconnaissance », « légitimation », « émancipation par la culture »... C'est sur cette sémantique que Jean-Michel Lucas, maître de conférence et président d'un centre social a joué les trublions, en invitant les présent·es à évaluer leurs actions avec des références autres que celles des institutions. C'est en décentrant son regard à l'international qu'il aborde la culture avec un autre angle de vision :

« Ailleurs dans la négociation internationale, et au prix des rapports entre pays dominants et pays dominés, l'enjeu culturel se négocie tout à fait autrement, sur des principes de politiques publiques qui sont ceux des Droits de l'Homme. A savoir effectivement ce qu'est la culture ? Elle est rattachée à l'idée de l'être humain qui est libre et digne. »

Une autre éthique de politique publique est de dire "Prenons l'enjeu non pas du droit à la culture mais du droit culturel." On est face à un référentiel qui n'est pas une invention associative mais un engagement de tous les Etats — dont l'État français — qui a signé les conventions de l'UNESCO qui dit que les personnes sont libres. » « Relisez votre charte, a-t-il conclu. Essayez de la remettre dans le cadre des droits culturels » « vous êtes dans l'enjeu politique du vivre ensemble pour plus d'humanité... » Évidemment on a besoin



de toutes sortes de gens, mais on ne dira plus des artistes ou des œuvres mais plutôt des collaborations parce que tous ensemble on est porteurs de valeurs pour l'humanité. »

Un discours dérangentant, pour ceux et celles pour qui les hiérarchies existent dans les productions culturelles et pour qui la question de «l'accès à la culture» reste posée, mais qui a manifestement ébranlé quelques certitudes.

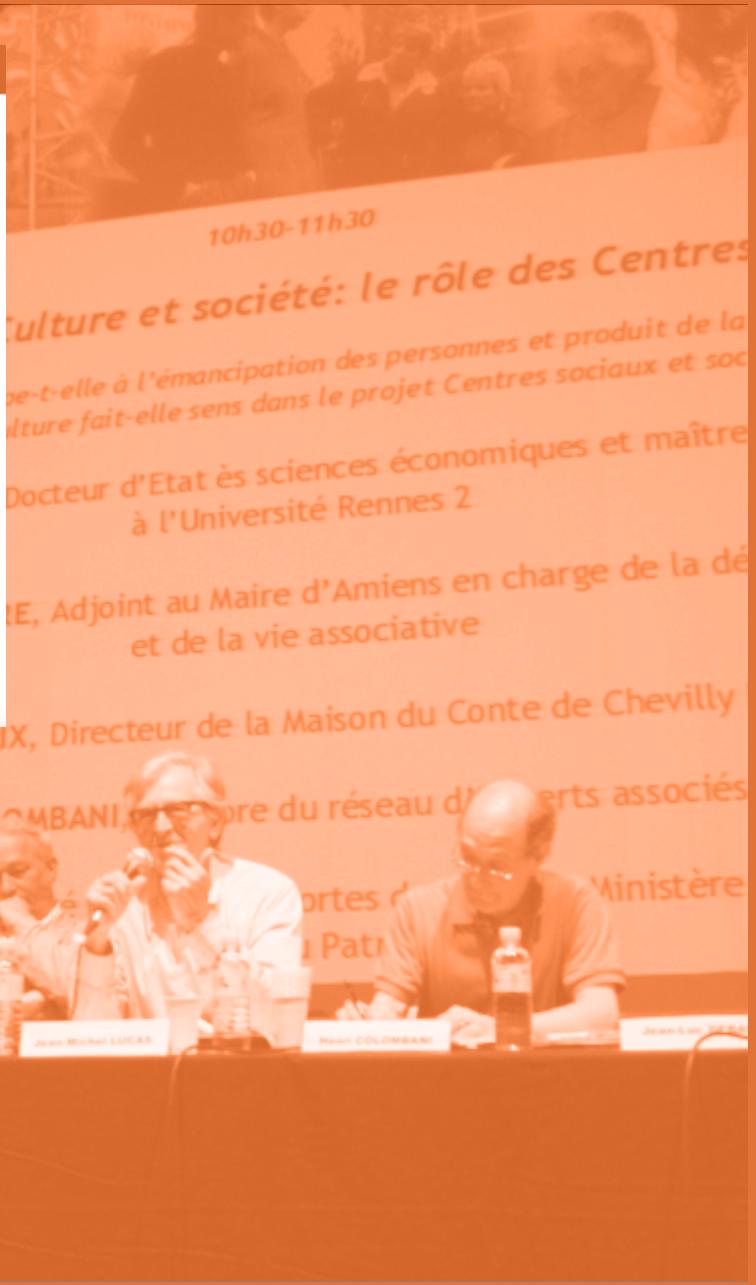
Culture & Centres sociaux

Journée nationale
7 mai 2011

Maison des métaux
94, rue Jean-Pierre Timbaud
75011 Paris

Cette journée est organisée par la Fédération des Centres sociaux et éducatifs de France en partenariat avec la Maison des métaux.

La maison des métaux, 94, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris.



2013 : Création partagée sur la scène du congrès

En juin 2013, le congrès de la FCSF à Lyon accueille le spectacle *Du silence au cri*, mis en scène par Géraldine Bénichou qui rassemble les acteur·rices de six centres sociaux de différentes régions. C'est à la fois l'aboutissement d'un processus de création collaborative et l'occasion de présenter sur scène l'activité artistique des centres sociaux.

Pour ce congrès il s'agissait de faire vivre aux congressistes un parcours culturel en résonance avec le programme des trois jours, montrer comment la culture développe le pouvoir d'agir des habitant·es, améliorer la compréhension sensible des un·es et des autres en vivant des moments artistiques ou culturels forts. Géraldine Bénichou, directrice du Théâtre du Grabuge, a été choisie pour mener ce travail au long cours. Elle a découvert à la fois la diversité des actions menées dans les centres sociaux et socioculturels sur le territoire national et le frottement entre actions locales et enjeux fédéraux.

« Ce qui a été passionnant, c'est l'écart entre le projet initial proposé, les discussions au niveau fédéral, la réalisation sur le terrain et les écarts qui en ont résulté. » Le projet indiquait une thématique : « les Indignations ». Géraldine Bénichou a proposé pour fil rouge, la figure mythique d'Antigone, non sans éveiller quelques craintes : inscrire le spectacle dans une culture classique, n'était-ce pas risquer d'exclure ceux·elles qui en sont éloigné·es ?

« J'ai tenu, parce j'avais déjà éprouvé, sur le terrain, la force des grands mythes à nous questionner collectivement. C'était une opportunité de se les réapproprier, de travailler à la fois la thématique de l'indignation et la rencontre des cultures au travers de cette figure ».

Comment monter une création avec les usager·ères, bénévoles, salarié·es de plusieurs centres sociaux disséminés sur le territoire national ? Le groupe culture national a choisi de s'appuyer sur les créations et des actions déjà en cours. Un appel a donc été lancé aux centres sociaux engagés sur des projets

artistiques . À l'arrivée, des projets ont été retenus à Marseille, Lille, Clichy-sous-Bois, Amiens, Wimereux...

Dans chacun des centres participants, Géraldine a effectué de courtes résidences avec un groupe de quinze personnes, chacun s'appropriant l'un des cinq épisodes de l'histoire d'Antigone. À Amiens, on a travaillé sur la question de l'état de misère, autour de cette question : « c'est quoi, un "cassos" ? » ; à Wimereux, sur celle du don. À Clichy, le groupe a monté une chorégraphie hip-hop, à Marseille c'est la danse contemporaine qui en était le support. Entre Paris et Lyon, des participant·es ont travaillé à des chants issus de cultures méditerranéennes, notamment arabes et kabyles, pour relier entre eux les différents épisodes. Entre tous ces fragments de la création épars sur le territoire, des ateliers de chant et d'écriture ont été mis en place afin de fabriquer le liant.

À l'arrivée, au congrès, plus de cent vingt personnes ont été réunies sur le plateau pour raconter le mythe d'Antigone d'après la version d'Henri Bauchau. Face à elles, 3 000 spectateur·rices ont été invité·es à participer : Géraldine a confié au public le rôle des gardiens refusant les mendiant·es dans la ville, et sous la direction d'un chef de chœur, l'ensemble des participant·es a scandé



« Les mendiant·es sont interdit·es à Thèbes » ! Ce qui résonne forcément et fortement dans un congrès de centres sociaux qui a placé « les indignations » au centre de ces thématiques.

Pour Géraldine, l'intérêt, c'était de constituer une culture en devenir et de permettre d'exprimer une vision sur le monde à partir du point de vue des habitant·es. Cela rejoint de manière assez théorique ce que dit Jacques Rancière dans son livre *Le spectateur émancipé* : « une communauté émancipée est une communauté de conteur·ses et de traducteur·rices. Ce sont des gens différents qui racontent une autre manière de faire société ensemble ».

Elle conclut sur une citation de Jane Jacobs illustrant les enjeux de cette fabrication d'un récit commun : « Une cité est capable d'apporter quelque chose à tout le monde si, et seulement si, tout le monde contribue à sa création ».

Culture Lab 1 et 2 : les droits culturels à bras le corps

**1er juin 2018,
le premier
Culturelab !**

Il a eu lieu à Dunkerque et s'est déroulé dans le cadre de l'Escale rencontre fédérale de mi-parcours entre deux congrès. Culture Lab, un temps culturel, sous la forme d'une création nourrie d'expériences artistiques incluant une réflexion sur les droits culturels.

Des centres sociaux de dix régions ont relevé le défi en s'engageant dans cette démarche expérimentale qui a démarré en 2016. L'ambition pour le groupe culture national était de questionner leurs pratiques culturelles et artistiques au regard des droits culturels. Il était primordial de valoriser ce questionnement dans un spectacle collectif orchestré par Jean-Pierre Chrétien et Amélie Poirier de

la compagnie les Ballets du Nord. Une étape importante pour la culture au sein de la fédération nationale.

Teaser Escale 2018 <https://dai.ly/x8c4uz9>

Les équipes des centres participants étaient invitées à venir avec l'ensemble des parties prenantes : professionnel·les, artistes et habitant·es .

Directeur de la Maison de Quartier Pasteur à Dunkerque, embarqué dans la belle aventure d'un projet de sculptures monumentales par soudure qui rappelle des pratiques professionnelles du territoire, Alexandre Hervieu a répondu à l'appel à projets : « Nous avons déjà deux expositions, à Dunkerque et Gravelines,





avec toute une logistique en place. Cette fourmilière où chacun·e avait une tâche bien précise, a permis à certain·es de révéler des talents insoupçonnés ! J'ai rencontré Jean-Pierre Chrétien-Goni, qui nous a longuement parlé des droits culturels, et je me suis retrouvé dans cette philosophie. J'ai pris conscience qu'on était en train de travailler dans cette direction. J'ai parlé de ces droits avec les habitant·es de manière très décontractée et informelle. L'une de leurs manières de les appliquer a été de savoir remettre en question les décisions de l'artiste avec lequel ils et elles travaillaient ! »

Daniel Chinaglia, directeur du Centre socioculturel Camille Claus à Strasbourg, a saisi l'occasion pour montrer les premiers états du spectacle constitué sur La mémoire des Forges de Strasbourg-Strafor, fabricant de mobilier industriel de bureau, qui employait une main d'œuvre issue de l'immigration. «Les jeunes acteur·rices du spectacle qui se sont nourri·es de la mémoire des ancien·nes de l'usine, sont venu·es à Dunkerque.» Pour eux·elles c'était aussi la découverte d'une ville, d'une ambiance, la rencontre avec des artistes de villes différentes. Cela nous a boosté pour la suite du projet qui a été très bien accueilli. »

Pour Jean-François Dargencourt directeur et Céline Vercaemer animatrice, de

l'Association des Maisons de Quartier de Reims, **immergés dans le projet Culture et handicap avec la troupe N'empêche que, ce premier Culture Lab offrait l'opportunité de faire tourner la troupe.** « La Fédération nous a dit : on veut valoriser vos projets culturels au regard du pouvoir d'agir des habitant·es, raconte Céline Vercaemer. La demande était de montrer le processus et pas seulement le projet final. J'ai d'emblée impliqué N'empêche que ! C'est la troupe qui a elle-même taillé et inséré les vidéos sur les droits culturels. Les comédiennes impliquées ont pris conscience que la réflexion que l'on menait était partagée par d'autres centres sociaux, que cette richesse culturelle essaimait à travers toute la France. Les comédiennes présentes ont découvert de très beaux projets, se sont promenées dans les expositions, ont pu s'attarder et échanger. ».



Juin 2019, second Culture Lab : Intensité doublée !

Les Journées de la Culture et du Pouvoir d'agir des habitant-es

Pour beaucoup de personnes ayant participé à l'Escale en 2018, Dunkerque a été le détonateur de l'envie de s'engager pour la culture au niveau fédéral. C'est ainsi qu'est né dès le lendemain de Dunkerque, le projet d'un second Culture Lab, beaucoup plus ambitieux, durant trois jours à Reims.

En tant que référent culturel des Maisons de quartier de Reims, Jean-François Dargencourt en était naturellement un acteur engagé et les enjeux nationaux de l'événement se superposaient aux enjeux départementaux.

« Dès Dunkerque, on savait qu'il nous faudrait passer à une nouvelle étape : celle d'un rassemblement. Culture Lab 2 à Reims offrait la possibilité de voir les projets artistiques plus développés et d'échanger autour de ces projets. La fédération départementale s'en est saisie, avec l'Association des Maisons de quartiers en cheville ouvrière. L'événement a constitué un aboutissement du colportage, de l'essaimage au niveau local et permis de convaincre des collègues. »

Culture Lab 2 s'est déroulé trois jours durant, autour de la nouvelle Maison de quartier Orgeval installée dans un site de renouvellement urbain, en lien avec le Manège, scène nationale de Reims, Le Cirque de Reims et Le Cellier qui ont aussi accueilli des manifestations.

Culture Lab 2 a permis de voir le spectacle plus abouti de Mémoires des Forges (de Strasbourg), les nouvelles œuvres plastiques issues du travail de sculpture du Centre Pasteur à Dunkerque, le spectacle conçu dans le cadre de Art et vendanges à Bordeaux, pour ne citer que ces exemples. La compagnie Good Chance Theatre, connue pour son travail dans la Jungle de Calais a mis en scène à partir des différentes présentations, un spectacle global. Trois jours denses, intenses, importants, enthousiasmants, d'après les retours des participant-es.

« À l'échelle de Reims, cela a lancé une dynamique, commente Jean-François Dargencourt. La directrice de la scène nationale s'est reconnue dans le projet et y a découvert les droits culturels. Les habitant-es se sont engagés dans l'accueil des participant-es. Ce second Culture Lab a vu le résultat de préoccupations communes, partagées entre des participant-es venues du territoire national. Les gens se reconnaissaient entre eux ». Les responsables de centres sociaux font

part de ces émotions : « Je suis venu avec huit habitant·es et nous avons présenté les expositions, raconte Daniel Chinaglia. Plusieurs choses nous ont particulièrement touché·es : la qualité des expositions proposées, les retours enthousiastes et positifs, et le fait qu'iels partagent une partie de leurs histoires avec les personnes présentes, dans une générosité réciproque ».

La réussite du second Culture Lab invitait à des prolongements . L'un d'eux a été la mise sur pied de l'Archipel des droits culturels. « L'objectif était de créer un outil ouvrant sur un processus de formation, avec un protocole d'animation pour initier les gens aux droits culturels, explique Jean-Pierre Chrétien-Goni. Des directeur·ices de centres sociaux tel que Thierry Godard se sont emparés de l'outil : « au vu de la masse de pépites créées par les interviews, les documentaires sonores et visuels, les textes des deux Culture Lab, il fallait utiliser les nouvelles technologies pour rassembler tout cela ! Pour que cela ne reste pas sur un serveur, nous avons initié un jeu de plateau qui a circulé dans le groupe Culture national. Le jeu consiste à mobiliser les droits culturels pour proposer une série de réponses à des situations concrètes sur un territoire. Il propose une méthodologie pour la formation aux droits culturels. »

Devenir facilitateur·ice de "l'archipel des droits culturels"

Le groupe culture de la FCSF et l'équipe du théâtre du Vent se lève de Paris ont élaboré un outil d'exploration des droits culturels et humains à destination des centres sociaux et des fédérations. Il peut être animé sous forme de jeu, avec un groupe, pour travailler ensemble sur des sujets variés tels que le renouvellement de contrat de projet d'un centre social ou d'une fédération, la dynamisation d'actions partenariales autour d'un projet commun, l'accompagnement d'un collectif d'habitants sur un projet autour des droits culturels, ou bien de la formation.



DROITS CULTURELS ET POUVOIR D'AGIR

Culture & pouvoir d'agir



Poursuivant sa démarche participative de réflexion sur la place de la culture comme levier de nos actions et du pouvoir d'agir, le Groupe culture vous invite à une journée de travail,

vendredi 9 octobre 2015 (9h30-17h)
CISP – Maurice Ravel
6, avenue Maurice Ravel – Paris 12e

Entre légitimité et responsabilité : nos pratiques au regard des droits culturels

Les droits culturels amènent à considérer les problématiques posées à la société non plus en termes de besoins à satisfaire, mais de capacités, d'échanges de savoirs, de liens internes et externes à développer et à tisser. Ils impliquent une mise en dialogue qui reconnaît les valeurs de l'un et de l'autre, chacun étant vu dans sa singularité et dans son environnement de vie. Ils permettent de reconsidérer chaque personne dans sa globalité, dans un contexte où les dispositifs tendent à la segmenter.

L'approche basée sur les droits culturels induit des changements de posture professionnelle dans la manière de concevoir et conduire les actions, d'être en relation avec les autres. Ces changements impliquent de se former collectivement, de développer des outils d'observation appliqués à la diversité des situations, d'analyser et de croiser les regards sur ces analyses.

Les intervenants de la journée
Institut interdisciplinaire d'éthique et droits de l'homme (IIEHD)
de l'Université de Fribourg

Réseau culture 21

Jean-Pierre Chrétien-Gani, maître de conférences
au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

(suite au verso)

Rencontre du 9 octobre 2015 - Paris

Lorsque l'on parle de culture, il ne s'agit pas seulement de donner accès à une culture légitimée par les institutions à des personnes qui ne les fréquentent pas, mais bien de favoriser l'expression de toutes les cultures, de permettre à chacun-e de se situer dans le monde. Ces convictions ont traversé bien évidemment les multiples rencontres, séminaires, actions, ateliers menés aux différentes échelles par la FCSF et les acteur-rices du groupe Culture national. Ces travaux à l'échelle du réseau permettent de faire circuler ces convictions et de les partager. La *Déclaration de Fribourg de 2007 sur les droits culturels* conforte les fondamentaux de la *Charte fédérale des Centres sociaux et socioculturels de France* et vient éclairer la manière d'aborder le pouvoir d'agir.

La Déclaration de Fribourg a instauré les droits culturels comme constitutifs des droits humains, en s'appuyant sur l'article 22 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, selon laquelle toute personne « est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité » ainsi que sur l'article 17 :

« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. »

Cette Déclaration définit la culture comme « Les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. »

Nous sommes loin de « l'accès aux œuvres » et aux institutions qui constituent la colonne vertébrale de la politique, certes infléchie ces dernières années, du ministère de la Culture. La loi NoTRE et la loi LPAC sur la liberté de création ont inscrit les droits culturels dans la loi française. Les modalités de son application sont partagées entre l'État et les collectivités territoriales. Les droits culturels se résument donc à la capacité



offerte à toute personne d'exprimer son humanité, et d'avoir pour cela accès aux outils lui assurant cette capacité. Les centres sociaux et socioculturels ont souvent dans les actions proposées, mis en pratique les droits culturels en partant des choix des personnes.

Ce qu'apporte les droits culturels est un moyen de conscientisation, de théorisation, d'évaluation et d'approfondissement des actions de terrain. Ce qui induit un changement de regard et de posture des acteur·ices bénévoles et salarié·es, des personnes associé·es aux projets.

La mise en pratique des droits culturels vient conforter outre la démarche artistique et culturelle, le travail au quotidien des acteur·rices du réseau fédéral.



**Être conscient /
Conscientisation**

Vision du monde
l'exprimer / agir sur



**Universalité /
Différence**



Changement
Parcours transversal

Habitants

Culture
de l'intime à l'universel



**Utilité /
Valorisation**



Dimension internationale

Reconnaissance

**Culture et pouvoir d'agir /
Carte sémantique, 2014**

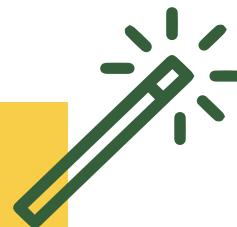
ART
moyen
finalité
démarche
formation

Art
Outil ou Enjeu

Savoir faire

Définition
culture
Projet culturel

Capitalisation
Colportage
Réseau
Institution



Évaluation
communication

Fonction
FD - CS

Institution
Coopération

Territoire

Légitimité

Economie du projet



Conclusion

Et demain... Chemin parcouru, chemin qui continue...

Cette publication réalisée dans un moment de changement sociétal et environnemental a été frappée par la crise sanitaire du Covid 19, qui va avoir un impact dans l'action de notre réseau que l'on ne mesure pas encore aujourd'hui. Elle arrive aussi dans un moment d'évolution de l'organisation FCSF et de réflexion sur le fédéralisme. En deux ans, de 2020 à début 2022, l'équipe d'administrateur·rices et salarié·es a été renouvelée. Des fins de mandats d'administrateur·rices, des fins de carrières de salarié·es, l'arrivée de nouveaux·elles militant·es, de jeunes professionnel·les qui découvrent un réseau, son histoire, ses spécificités en matière d'action sociale et culturelle. Nous espérons qu'ils trouveront dans cette publication de quoi leur permettre d'oser, d'inventer de nouvelles réponses dans ce monde en mouvance.

Cet ouvrage est la trace d'un chemin parcouru, de parcours d'engagement

de femmes et d'hommes qui aspirent et œuvrent pour une société plus juste et solidaire, qui sont convaincu·es que la culture, l'accès au savoir et à la connaissance, l'émotion sont des éléments essentiels pour permettre à chaque individu de se construire, de vivre en collectif. Ils ont tâtonné, expérimenté au fil des ans... Puisque la FCSF et le réseau des centres sociaux sont légitimes dans leur dimension culturelle auprès des partenaires de l'éducation populaire et de la culture. Cependant, il reste à inscrire cette dimension culturelle et artistique dans le projet fédéral national pour qu'elle concerne l'ensemble du réseau, qu'elle fasse partie de l'accueil et de la formation continue des nouveaux salarié·es et administrateur·rices. Garder trace et partager ce parcours, ces manières de faire, voici l'ambition que le comité éditorial s'est donné.

La FCSF organise son 8ème Congrès sur le thème *Démocratie et Justice sociale et la célébration de son centenaire* et propose d'interroger la contribution du réseau pour une société plus juste. C'est l'occasion de mettre l'accent sur l'engagement des centres sur leurs territoires, sur un plan historique, contemporain et dans une vision prospective de ce qu'ils seront dans l'avenir. La dimension culturelle et artistique est intégrée dans la démarche congrès de la FCSF.

CONGRÈS 2020 > 23

DES CENTRES SOCIAUX & SOCIOCULTURELS DE FRANCE

JUST'ART : Le volet artistique et culturel des banquets citoyens



Publication réalisée par des membres du groupe Culture national.
Comité de rédaction : Patricia Brenner, Dominique Garet,
Nicole Garnier, Thierry Léger, Corinne Morelli.
Avec la participation de Valérie Saint Do.
Conception graphique : Victoria Kieffer
Crédits photographiques : FCSF

Contacts :

Fédération des Centres Sociaux et Socio-culturels de France

10 rue Montcalm

75018 Paris

fcsf@centres-sociaux.fr

01 53 09 96 16

**Eclats de vie, Dynamique culturelle au cœur
du réseau des centres sociaux et socioculturels. 2022. 86 pages.**

Version numérique. Juillet 2022.

Composé en Lexend, Urlaub Grotesk, Alegreya Sans.







Publication réalisée par des membres
du groupe Culture national de la FCSF.

Contacts :

Fédération des Centres Sociaux et Socio-culturels de France

10 rue Montcalm

75018 Paris

fcsf@centres-sociaux.fr

01 53 09 96 16

